

PROF

TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2016 - JANVIER-FÉVRIER 2017 | NUMÉRO 32



Améliorer la maîtrise de la langue d'enseignement

Enseigner et apprendre en prison

L'Enseignement à Distance devient E-learning

Écran large sur tableau noir

Exigence bienveillante



La maîtrise de la langue d'enseignement est un mur difficile à franchir pour certains élèves.
© PROF/FWB/Jean-Michel Clajot

Limiter le redoublement passe par une exigence bienveillante, qui ne mégote pas sur la rigueur, mais veille à l'estime de soi des élèves. C'est le premier des sept messages-clés issus d'une « journée de dialogues » organisée par la Fondation Roi Baudouin à la demande de la ministre de l'Éducation, dans le cadre des travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Une centaine de citoyens, acquis ou non à l'idée aujourd'hui bien documentée de l'inefficacité du redoublement, ont réfléchi de façon enthousiaste et lucide aux conditions qui rendraient possible une limitation du redoublement, dont notre système éducatif est devenu le champion.

Le rapport complet de ce débat citoyen sera bientôt disponible ⁽¹⁾, mais la Fondation Roi Baudouin en a déjà transmis les idées fortes : miser sur la confiance en soi des élèves, redonner le goût d'apprendre, améliorer l'individualisation des apprentissages, pratiquer la remédiation pendant le temps scolaire, permettre aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages, valoriser toutes les formes d'intelligence, accompagner la trajectoire scolaire.

Trois mises en garde aussi. Un : limiter le redoublement ne doit pas être un objectif budgétaire. Deux : cela doit s'accompagner d'alternatives crédibles. Trois : cela doit être une dynamique partagée par les acteurs de terrain. Enclencher une dynamique : c'est bien le pari du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Il en est maintenant à la priorisation des chantiers (on en reparlera en janvier/février dans un dossier spécial sur www.enseignement.be/prof), dont débattront forcément ceux d'entre vous qui se sont inscrits aux Ateliers pédagogiques organisés par l'IFC jusque fin mars 2017. Parce que réformer l'enseignement ne se fera pas sans vous... •

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef

(1) www.pactedexcellence.be (> Vos avis et contributions)

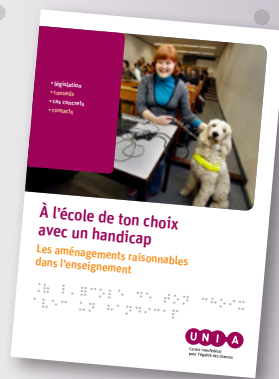


- Enseigner et apprendre en prison >4
- Les jurys réformés >8
- 116 000 : un jeu, un téléphone >9
- L'Enseignement à Distance devient E-learning >10
- Réforme des titres et fonctions : assouplissements et dérogations >12
- Xperibird : un nichoir avec caméra dans l'école >13
- Guide de survie en milieu sexiste >14
- La musique, une mine d'or pour les apprentissages ! >15
- Maitriser la langue d'enseignement ? >16
- Un carnet d'attitudes pour ouvrir les portes de l'emploi >28
- Les TIC favorisent la collaboration >30
- Population scolaire : suivre l'évolution pour savoir où ouvrir des places >31
- Former des citoyens physiquement responsables >32
- De la métacognition à l'apprentissage autorégulé >34
- Agir contre la violence à l'école >36
- Écran large sur tableau noir invite les classes au cinéma >37
- Ces élèves qui n'ont pas le sens des nombres >38
- Jeux dangereux à l'école >40
- Just in Time aide à faire danser >43
- Attention Poison ! >44



Aménagements raisonnables

Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances, publie la 2^e édition de sa brochure *À l'école de ton choix avec un handicap*, sous-titrée *Les aménagements raisonnables dans l'enseignement*. Après des définitions, le cadre légal, des cas pratiques, les aides possibles, et des conseils si l'école refuse un aménagement raisonnable. www.unia.be (> Publications)



C'est le nombre de stages proposés par trente entreprises aux enseignants du qualifiant dans le cadre de la 3^e édition d'*Entr'apprendre*.

Les secteurs agronomie, construction et hôtellerie/alimentation s'ajoutent désormais aux secteurs industrie, économie et sciences appliquées.

Inscriptions avant le 15 janvier via www.ifc.cfwb.be.



Artistes en résidence

Vingt-neuf écoles fondamentales vont accueillir en 2016-2017 un ou des artistes en résidence. Un projet-pilote issu des réflexions nées dans le cadre de *Bouger les lignes* (débat sur les pratiques culturelles) et du Pacte pour un Enseignement d'excellence. La sélection s'est opérée parmi les candidatures de 145 écoles et 346 artistes. www.culture-enseignement.cfwb.be (> Décret culture-école > Résidences d'artistes).

Prix Terre d'Avenir



Organisé par la Fondation Reine Paola en collaboration avec la Fondation Dirk Frimout, ce prix récompense chaque année les meilleures réalisations présentées par des élèves du secondaire dans le cadre de leur qualification professionnelle. Inscriptions jusqu'au 15 avril. Les détails, et le palmarès via www.terredavenir.be

Enseigner et apprend

**Les personnes
incarcérées peuvent
suivre des cours. Focus
sur l'enseignement de
promotion sociale et
l'E-learning.**

Depuis une vingtaine d'années, l'enseignement de promotion sociale (EPS), qui peut délivrer des diplômes ou des attestations de réussite capitalisables ⁽¹⁾, est présent à l'intérieur des prisons grâce au soutien du Fonds social européen. Le projet *Réinsert*, initié par la Cellule de coordination et de gestion de l'EPS, s'est d'abord développé à l'intérieur des prisons (intramuros). Depuis 2013, le volet extramuros permet aux personnes détenues, ex-détenues et

commence Akim ⁽³⁾. « *J'aime écrire mais j'ai du mal à mettre les lettres dans le bon ordre* », enchaine Michel.

Pour Jocelyne Gouverneur, enseignante de l'Institut d'enseignement de promotion sociale, à Libramont, tout passe par l'écrit dans le quotidien pénitentiaire : horaire des visites, demandes d'entretien... Apprendre à lire et à écrire donne donc des repères pour comprendre le vécu, et davantage d'autonomie.

L'écrit permet aussi de communiquer avec l'extérieur. Ce matin, les apprenants sont invités à repérer les éléments paratextuels (nom, adresse, signature...) sur une carte postale. Ensuite, ils définiront un contexte et, en assemblant les mots appris, ils rédigeront un petit texte et apprendront à l'écrire sur une carte postale qui pourra être envoyée à leur famille.

« *J'utilise des manuels d'alphabétisation destinés à des adultes débutants*, explique M^{me} Gouverneur. *Je crée aussi des outils ou je me sers de documents qui font partie de l'environnement. Comme le fascicule de cantine (indiquant le prix et la quantité des produits disponibles dans la prison). Tous ces écrits font l'objet de situations d'apprentissage de la lecture, de l'écriture voire de calculs...* »

Avec ses étudiants du cours d'alphabétisation de niveau 3, l'enseignante a réalisé notamment une pièce de théâtre, un DVD, un court-métrage... dans le cadre de projets *Alpha-culture* soutenus financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles. « *L'objectif, c'est que les étudiants s'investissent, s'accrochent. Je m'efforce de leur montrer leurs capacités malgré un parcours souvent chaotique. Grâce aux activités et aux projets auxquels ils participent sur base volontaire, je leur fais prendre conscience de leurs responsabilités par rapport à leurs engagements* ».

Ni juge, ni assistant social

Changement de décor : dans une cuisine de l'Institut Roger Lambion, à Anderlecht,



justiciables de poursuivre un parcours de formation commencé en prison ou d'en entamer un autre dans l'enseignement de promotion sociale ⁽²⁾. Tranches de vie dans et hors les murs.

Des repères, des projets

Sur les murs de ce local du Centre de détention semi-ouvert de Saint-Hubert, les tables de multiplication voisinent avec un texte calligraphié : *Si j'étais agent pénitentiaire...*

Ils sont sept étudiants, d'âges et d'origines divers, au cours d'alphabétisation qui couvre dix périodes hebdomadaires réparties sur une journée et demie. « *Je n'ai jamais été à l'école, je voudrais aider mes enfants* »,

re en prison

Mourad, en liberté conditionnelle, s'active à la préparation d'un pain de viande et d'une salade de fruits.

« *Son parcours précédent, je l'ai appris par la bande*, explique Philippe Echterbille, professeur de cuisine. *Cela n'a pas changé mon attitude : tout le monde est sur le même pied, il n'y a pas d'encadrement particulier, de suivi. Comme les autres, cet étudiant partira en stage avec une lettre de recommandation de l'école* ».

Mourad n'est pas novice dans l'art culinaire : il a suivi une formation dans un Centre d'enseignement et de formation en alternance, puis en prison. « *Ici, j'ai repris les bases. En prison, on apprend, mais on est enfermé, alors on oublie vite, confie-t-il. Porter un bracelet électronique, ça m'oblige à être présent au cours, à respecter les horaires. Mais je n'ai pas à me plaindre. Je rêve d'un accès à la profession dans trois ans et d'un travail dans un bon resto* ».

Cécile Beublet, experte pédagogique et technique pour les projets extramuros au Centre

de coordination et de gestion des fonds européens pour l'EPS : « *C'est l'étudiant qui décide de partager ou non son histoire avec son groupe classe ou avec l'enseignant, qui ne peut être ni juge, ni assistant social* ».

M^{me} Beublet assure le lien entre les écoles de promotion sociale et les établissements pénitentiaires, les maisons de justice, les services d'aide aux détenus... À la prison de Marche, par exemple, elle assure une permanence mensuelle, pour informer les détenus sur les unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale. « *Un travail de longue haleine : il faut écouter la demande, évaluer si elle est réaliste, expliquer le système scolaire, orienter puis, souvent, accompagner le détenu dans les formalités d'inscription* ». ●

Catherine MOREAU

(1) bit.ly/2ftVivB

(2) bit.ly/2eTm3rp

(3) Les prénoms des apprenants sont fictifs.

Plusieurs opérateurs, les mêmes objectifs

L'Enseignement côtoie d'autres acteurs dans les prisons. L'Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées, des services d'aide aux détenus, d'aide sociale aux justiciables, d'insertion socioprofessionnelle, l'ASBL Lire et Écrire... y proposent des formations non qualifiantes, des cours d'alphabétisation et de remise à niveau.

Ces opérateurs poursuivent les mêmes objectifs exprimés en 2005 dans la loi de principes concernant l'administration des établissements pénitentiaires et le statut juridique des détenus.

Cette loi précise que l'administration pénitentiaire doit veiller « à ce que le détenu bénéficie d'un accès aussi large que possible à l'ensemble des activités de formation proposées dans l'optique de contribuer à son épanouissement personnel, de donner un sens à la période de détention et de préserver ou d'améliorer les perspectives d'une réinsertion réussie dans la société libre » (1).

La loi ajoute qu'un plan de détention, élaboré en concertation et avec la participation de chaque détenu, contient notamment des propositions d'activités dont les programmes d'enseignement et de formation. Cette loi retranscrit dans le droit interne belge le droit à l'accès à l'éducation inscrit notamment dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (2) et dans les Règles pénitentiaires européennes (3).

(1) Article 76 de la loi (bit.ly/2ffpWTU)

(2) bit.ly/1UCXX1r

(3) bit.ly/1NCfwq7 (> Règles pénitentiaires européennes, ou directement bit.ly/2eNpD3N)

« C'est plus que donner cours »

« *Quand l'Institut de promotion sociale de Marche m'a transmis la demande de la prison, j'ai eu envie de tenter l'expérience, d'aller vers d'autres profils d'étudiants*, explique Anne-Françoise Hayen, professeure de gestion à la prison de Marche. *J'en ai dix dont le plus âgé a 70 ans. C'est un plaisir d'enseigner, chaque vendredi après-midi, et ils le ressentent* ».

« *C'est plus que donner cours, il y a des échanges magnifiques avec des gens qui en veulent. Je ne connais pas les raisons de leur incarcération ; je leur dis : Nous sommes là pour apprendre ensemble. Quand un de mes étudiants a été transféré à la prison de Mons, je lui ai envoyé les cours et je suis allée lui faire passer les examens* ».

Anne-Marie Parrondo, professeure à l'Institut de Promotion sociale Roger Lambion, à Anderlecht : « *Pendant plusieurs années, j'ai enseigné la cuisine à une quinzaine de détenus de la prison de Saint-Gilles. Par défi personnel, par conviction qu'il fallait leur donner une seconde chance. Mais dès qu'il fallait faire déplacer les détenus, cela posait des problèmes de sécurité. Ajoutez à cela les imprévus, les grèves des gardiens, les absences... Pas facile de boucler le programme ! Il fallait donc s'accrocher* ».

L'exception papier

Du CEB au master

Pour promouvoir des valeurs démocratiques, l'Inspection se rend dans les prisons. « Avec deux collègues, je fais passer l'épreuve du CEB dans celle d'Andenne, explique Micheline Dispy, inspectrice de l'enseignement fondamental. Chaque année, deux ou trois candidats s'y préparent avec un instituteur. Ils rédigent un portfolio sur un sujet au choix, en détaillant le processus d'élaboration. Après la présentation orale, nous posons des questions pour vérifier leurs acquis et, après délibération, nous pouvons délivrer le CEB adultes ».

La Toulaine, service d'aide aux justiciables du Brabant wallon, mène avec l'ULB un projet pour que des détenus volontaires, possédant le CESS, poursuivent des études universitaires. « Leur programme de cours est adapté à leur situation : pas de travaux pratiques ou sous une autre forme », précise Laurence Sciot, du Service social étudiants de l'ULB. Bénéficiant du statut d'étudiants empêchés, ils peuvent décrocher un diplôme au jury universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À la prison de Nivelles, quatre détenus tentent ainsi de le décrocher avec le soutien pédagogique de visiteurs bénévoles. Ils bénéficient d'une cellule en solo et, durant quelques heures, d'un local de travail commun.

Un « parcours pédagogique spécifique » est aussi possible en cas d'inscription dans une école de promotion sociale sans pouvoir se rendre aux cours.

Rebaptisé E-learning (lire en pages 10-11), l'Enseignement à Distance propose des modules de cours en ligne, qui préparent aux jurys de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour garantir aux personnes détenues qui ne disposent pas d'une connexion Internet la possibilité de se former, on a conservé « l'exception papier ».

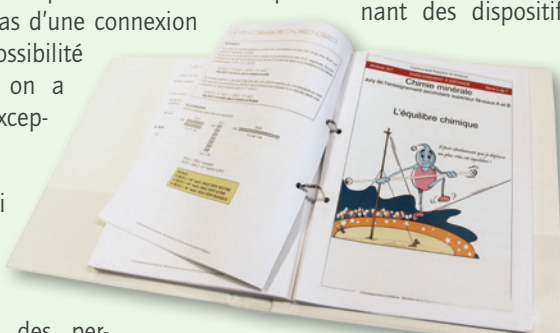
En 2015, parmi les apprenants actifs d'E-learning, 1 021 étaient des personnes détenues. Parmi eux, un sur cinq prépare un jury (CEB, CE1D, CESS). Les autres suivent des programmes de remises à niveau (en français, en maths...), de connaissances de gestion, de langues...

Mais la situation pourrait changer. Le système Prison Clouds, installé à Leuze-en-Hainaut et à Marche-en-Famenne, permet d'équiper les

cellules d'ordinateurs connectés à un Intranet, avec un accès limité à Internet.

Grâce à ce système dont toutes les prisons devraient bénéficier à long terme, et moyennant des dispositifs sécuritaires supplémentaires, les personnes incarcérées pourront utiliser les modules interactifs d'E-learning. « Cela leur apporterait des avantages, détaille Jean-François Van Hende, conseiller en orientation à E-learning : des cours interactifs permettant notamment l'usage de la lecture audio ou vidéo, des échanges plus rapides entre tuteurs et apprenants, la possibilité de mettre à disposition des exercices complémentaires, une remédiation sur un point de matière précis... » ●

C. M.



« Le plus dur, c'est que je ne vois pas le prof »

Quand il était petit, Diego, 19 ans aujourd'hui, voulait être « avocat ou vétérinaire. Mais en 3^e professionnelle, pour suivre mes amis, je suis allé dans l'option services sociaux, en plomberie, puis en mécanique d'usine ».

Lorsqu'il arrive à la prison de Marche, au printemps, il est trop tard pour s'inscrire à des cours de cuisine ou de gestion. Il choisit l'Enseignement à Distance. « Je me suis dit : puisque tu vas perdre deux ans ici, autant les transformer en quelque chose que tu ne regretteras pas ». Son objectif : obtenir le certificat d'enseignement secondaire supérieur. Il a commencé par une remise à niveau en français, en maths, en néerlandais et en sciences. « Je travaille de 6 à 15 h à la prison, je fais les devoirs et j'étudie le soir et le weekend ».

« Le plus dur, c'est que je ne vois pas le prof, je ne peux pas lui poser une question quand je ne comprends pas. J'avais oublié comment on faisait une division ; il me l'a expliqué par écrit. Souvent il écrit Bon courage. C'est positif. Heureusement, les jeudis soir, il y a du soutien scolaire : je prépare les questions que j'ai en tête et je les pose à l'institutrice. Dans ce local, je retrouve aussi un autre détenu qui veut passer le même examen. On peut se donner un coup de main et se soutenir ».

Diego ajoute : « C'est dur. Parfois, je n'ai pas le moral. Je me dis : seul, ce n'est pas possible d'y arriver. J'ai voulu arrêter mais je me suis dit : après, tu vas le regretter ».

C. M.

Pour ouvrir la porte à la formation

Mieux concilier travail et formation, offrir davantage de formations et des locaux adéquats : voilà quelques pistes pour améliorer l'enseignement et la formation en milieu carcéral.

Les témoignages le montrent : pas aisé de trouver une formation et de la poursuivre jusqu'au bout dans les aléas de la vie pénitentiaire.

Selon la Concertation des associations actives en prison (CAAP), qui a recensé l'offre de services dans les dix-sept prisons de Bruxelles et de Wallonie, l'offre pédagogique est très inégale d'une prison à l'autre et le nombre de places disponibles inférieur à la demande et aux besoins ⁽¹⁾.

Or, d'après des données récoltées en 2011 par l'ASBL Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées, sur un échantillon de sept-cents personnes détenues, 30 % sont analphabètes (contre 10 % dans la population belge). 45 % n'avaient que le CEB, contre 18,9 % pour l'ensemble de la population belge de 15 ans et plus ⁽²⁾. Ils étaient 19 % à avoir le diplôme du secondaire inférieur (contre 19,5 %), seulement 4 % à avoir celui de fin du secondaire (contre 34,3 %) et 2 % un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 27,1 %).

Des atouts et des freins

Ce qui favorise l'enseignement en prison ? « Une bonne information et un suivi pédagogique », assure Michaël Isméni, du service d'aide aux détenus L'autre lieu ⁽³⁾. Coordinateur local et pédagogique à la prison de Marche, il assure le lien entre détenus, animateurs et enseignants, direction et agents pénitentiaires. « J'informe sur les formations existantes, je rencontre les candidats, réalise des tests. Actuellement, une institutrice se charge du soutien scolaire. Je recherche deux régents qui viendraient l'épauler ».

M. Isméni le précise : à la prison de Marche, construite en 2013, près de 20 % des détenus se forment grâce à l'enseignement. « Nous disposons d'une cuisine didactique et de locaux spécifiques pour les cours et les formations ». Par contre, un état des lieux publié par la Fondation Roi Baudouin montre que bon nombre de prisons, bien plus anciennes, n'offrent pas de locaux adéquats ⁽⁴⁾. La surpopulation n'améliore évidemment pas la situation.

Une piste est à rechercher pour diminuer la concurrence entre les activités d'enseignement ou de formation et le travail en milieu carcéral. Pour pallier le nombre d'emplois limités disponibles dans les prisons et pour inciter les personnes à augmenter leurs compétences, le Service central du travail pénitentiaire octroie, dans le cadre de formations qualifiantes, une allocation horaire de 0,62 €.

Pas toujours facile non plus de trouver des enseignants prêts à donner des cours en milieu carcéral. « Il y a un écart entre la réalité et les représentations. Enseigner en prison est parfois moins difficile qu'on se l'imagine », note Stéphanie Dropsy, experte pédagogique et technique pour les projets intramuros au Centre de coordination et de gestion des fonds européens pour l'enseignement de promotion sociale. Et pour les personnes détenues, l'enjeu est de taille. « Pour certaines, l'attestation de réussite, au terme d'une unité d'enseignement, est le premier document scolaire officiel ». Avis aux amateurs. ●

C. M.

⁽¹⁾ BERTRAND M., CLINAZ S., *L'offre de services faite aux personnes détenues, dans les établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles*, CAAP, mars 2015. bit.ly/2f9FOeJ

⁽²⁾ Selon les chiffres de la Direction générale Statistique du SPF Économie : bit.ly/2fv4ix8

⁽³⁾ Ces services d'aide aux détenus sont financés par l'Administration générale des Maisons de justice.

⁽⁴⁾ DELVAUX D., DUBOIS C., MEGHERDI S., *Activités d'enseignement et de formation en prison : état des lieux en Communauté française*, Fondation Roi Baudouin, 2009. bit.ly/2emwjYq



Suivre un enseignement en prison donne sens à la période de détention et prépare l'insertion dans la société.

Spectacles à l'école

Le programme *Spectacles à l'école* aide la diffusion en cadre scolaire de spectacles jeune public de qualité.

Complémentaire du catalogue en ligne *Spectacles à l'école/Art et Vie* (bit.ly/2enMpSe), un document d'information (bit.ly/2dUBCeU) présente la liste des spectacles de théâtre et chanson susceptibles de bénéficier d'un soutien pour 2016-2017. Les détails via la circulaire 5898. www.adm.cfwb.be.

Federal Truck en tournée

Don d'organes, Semaine de l'argent, « Ma sécurité, je m'y prépare », sont les trois thématiques proposées en 2016-2017 aux écoles par le Federal Truck, camion qui sillonne la Belgique avec des spécialistes et animateurs de différents services publics fédéraux. Les détails dans la circulaire 5925. www.adm.cfwb.be

Programme Schuman

Le programme Schuman favorise les échanges d'élèves de la Grande Région : Rhénanie-Palatinat et Sarre en Allemagne, Académie de Nancy-Metz en France, Grand-Duché de Luxembourg, Fédération Wallonie-Bruxelles (2^e à 4^e secondaire). Les séjours ont lieu dans l'un puis l'autre pays. Une circulaire paraîtra en janvier, analogue à celle de 2015-2016 (n° 5575), qui précise où et comment rentrer une candidature. www.dri.cfwb.be (> Activités > Programme Schuman).

Genre et TIC

Pour sensibiliser les jeunes à la mixité dans le secteur de l'informatique et du numérique, l'ASBL Interface3.Namur propose aux classes de Wallonie (dès la 1^{re} primaire) des animations gratuites, dans le cadre du projet *Genre-et-TIC*, soutenu par le Fonds social européen et le Service public de Wallonie. De l'initiation à la programmation à la découverte des métiers. Catalogue via www.interface3namur.be/sensibilisation/animations/

Les jurys réformés

L'organisation des jurys de l'enseignement secondaire ordinaire a été revue.

Le décret portant l'organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire ⁽¹⁾ entre en vigueur en janvier 2017. Outre la réunion de tous les jurys au sein d'une structure unique (au sein de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire), il prévoit que les programmes de référence seront ceux de Wallonie-Bruxelles Enseignement, et qu'un examen réussi restera acquis.

Les jurys permettront de passer des examens menant aux certificats d'enseignement secondaire des 1^{er}, 2^e et 3^e degrés, de 6^e professionnelle, mais aussi menant à l'attestation de réussite de l'épreuve préparatoire donnant accès aux études d'accoucheuse, d'infirmier gradué ou d'infirmière graduée ; à l'attestation de réussite de l'épreuve préparatoire donnant accès aux études d'infirmier hospitalier ou hospitalier – orientation santé mentale et psychiatrie.

Sauf exceptions mentionnées par le décret (par exemple pour les épreuves menant au CE1D), deux cycles d'examens seront organisés par année scolaire, le premier entre aout

et janvier, le second entre février et juillet.

Autre modification de taille : une limitation des orientations du qualifiant dans lesquelles seront organisés des examens menant au CESS. Le décret de Bologne ayant ouvert l'accès au supérieur à tout détenteur de CESS (quelle que soit la forme d'enseignement suivie), le nombre d'inscriptions à des examens du jury liés à des orientations du qualifiant ne cesse d'augmenter.

Le décret prévoit donc que tous les trois ans au moins, le Gouvernement fixe la liste des orientations d'études pour lesquelles les examens menant au CESS sont organisés par le jury. Cette liste sera établie sur base de la liste francophone des études préparant à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre (établie par le Forem et Actiris). Des dérogations et mesures transitoires sont prévues à ce sujet. ●

D. C.

⁽¹⁾ En cours de publication au *Moniteur belge* au moment de boucler cette édition.

Vivre ensemble dans un monde médiatisé

Ouvrage collectif coordonné par Cathérine Bouko (chercheuse et enseignante en éducation aux médias à l'ULB) et Odile Gilon (responsable de la didactique de la philosophie et de la morale à l'ULB), *Vivre ensemble dans un monde médiatisé* propose des parcours pédagogiques pour les 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire.

Cette épaisse brochure de 400 pages, distribuée dans chaque école secondaire et dans les départements pédagogiques des hautes écoles, est centrée sur l'éducation aux médias et se double d'un regard philosophique. Elle est téléchargeable via www.csem.be/vivreensemble.



Chacune de ses deux parties (éducation aux médias et philosophie) propose dix thèmes à travailler : l'information médiatique et ses critères de sélection, regards historiques sur la caricature, rumeurs et complots, analyser l'émotion dans les médias. Ou, pour la philosophie, croire et savoir, la neutralité, l'idéologie...

Chaque thème s'ouvre sur un article, dense et documenté. Ensuite vient une fiche-enseignant organisée en parcours pédagogique. Et sur le site figure une fiche-élève que chaque enseignant peut personnaliser à sa guise. ●

D. C.

116 000 : un jeu, un téléphone

Child Focus a lancé un nouveau jeu-animation pour se faire connaître davantage des enfants.

Dans une des classes de sixième primaire de l'École Saint-Joseph, à Tubize, les élèves jouent à *Dossier 116 000*, sous la houlette de Daniel Cornélis, animateur-ambassadeur de Child Focus⁽¹⁾. Via un parcours sur plateau et des fiches d'information-action, ils sont à la recherche de la jeune Aïsha qui a fugué, ou essaient d'aider Nicolas qui n'apprécie pas qu'Élise poste des photos de lui...

Des détectives amateurs

116 000, qui est aussi le numéro de téléphone de Child Focus, s'adresse aux 10-12 ans par le biais des écoles ou associations de jeunesse. « *Le but est de faire découvrir aux enfants les ressources de Child Focus, sans dramatisation* », explique Maryse Rolland, l'attachée de communication de l'association. *Il n'est pas digitalisé : nous voulons aller vers tous les publics, pas seulement ceux qui sont bien équipés en TIC* ».

L'animation (deux-trois heures) démarre de situations-problèmes à résoudre par les enfants placés dans la peau de détectives. Pour le bureau C-Focus, ils mènent des enquêtes pour résoudre des disparitions d'enfants, des cas d'exploitation sexuelle ou d'utilisation malveillante d'internet. Le jeu est suivi d'un débat qui permet d'ancrer les infos.

Des ambassadeurs bien rodés

Les quarante volontaires ambassadeurs sont formés et évalués régulièrement. Si, lors d'une animation, ils constatent un comportement étrange ou reçoivent une confiance, ils sont dépositaires de l'information et la confient à qui de droit pour lancer la machine. La plupart ont déjà participé aux animations préalables qui ont déjà touché 23 000 enfants depuis 2012.

« *Ce nouveau jeu relance la dynamique*, explique M^{me} Rolland. *Nous voulons nous adresser davantage aux enfants en direct. Ainsi, ils pourront plus facilement appeler notre numéro d'urgence eux-mêmes. C'est trop rarement le cas* ».



Selon Tony De Mattia, directeur de l'École Saint-Joseph, les enfants sont très preneurs de ce genre d'animation et cela correspond à un besoin : « *J'ai commencé à enseigner il y a 40 ans, je suis directeur depuis 24 ans. Les choses ont évolué et cela m'inquiète. Je pointe surtout la mauvaise utilisation des réseaux sociaux, par le biais des GSM. En 5^e et 6^e primaires, les élèves en ont tous. Ils représentent un lien de sécurité pour les parents. Son fonctionnement n'est pas toléré dans l'enceinte de l'école. Mais il se rallume à la sortie. Et les accrochages existent. Ainsi, les enseignants ou moi sommes amenés à prendre sur le temps scolaire pour gérer cela avec les enfants et leurs parents* ».

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.childfocus.be/fr



Une brochure, des débats

Constitué désormais en ASBL, le Réseau Prévention Harcèlement a diffusé dans les écoles *Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action*, téléchargeable via www.reseau-prevention-harcèlement.be (> La brochure).

La brochure explique clairement ce qu'est le harcèlement entre élèves, décrit les réactions des parents, puis s'attache à dégager des pistes pour agir au niveau du groupe-classe, à identifier comment soutenir le travail des équipes éducatives, et à faciliter la mise en place de projets de prévention dans les écoles.

De plus, des membres du réseau sont prêts à animer des conférences-débats adaptées au public visé, en s'appuyant sur un support visuel conçu par le Réseau. Formulaire de demande d'intervention via bit.ly/2fkcQW3.



L'Enseignement à Distance devient E-learning

Désormais uniquement en ligne, E-learning est l'opérateur de référence en Fédération Wallonie-Bruxelles pour la préparation aux épreuves certificatives du primaire et du secondaire et le soutien scolaire.

Depuis des mois, l'Enseignement à Distance préparait sa mutation par la mise en ligne de plus de 500 modules de cours⁽¹⁾. C'est désormais chose faite : rebaptisé E-learning, il a abandonné le papier (sauf pour le public spécifique des prisons, comme on le lira en pages 4 à 7) et s'est recentré sur la préparation aux épreuves certificatives de niveaux fondamental et secondaire. Ses cours sont basés sur les programmes officiels du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement.

E-learning garde ses atouts d'origine. Même en ligne, il propose un enseignement conçu et « tutoré » de manière humaine par des enseignants spécialistes de la matière dont ils s'occupent (lire ci-contre). Il reste accessible à tout âge, en tout lieu, à tout moment, sur plusieurs supports (smartphone, tablette et ordinateur) et à un coût réduit. Les publics fragilisés et/ou défavorisés sont même exemptés du droit d'inscription.

Actuellement, quelque 20 000 apprenants sont inscrits sur E-learning, et suivent un total de plus de 189 000 formations. Et la demande est bien là : 5 853 nouvelles inscriptions en 2015, 3 555 (dont 158 de détenus) sur les six premiers mois de 2016.

Aujourd'hui, tous les apprenants (à l'exception des détenus) suivent donc leurs cours et réalisent leurs devoirs via la plateforme accessible via l'url <http://moodle.ead-online.be>. En Wallonie et à Bruxelles, ceux qui ne disposent pas de matériel ou de connexion peuvent y accéder via les Espaces publics numériques, qui proposent également un accompagnement des apprenants.

Le reformatage des cours « papier » en modules en ligne a par ailleurs un effet très positif sur l'assiduité des apprenants et sur le soutien scolaire qui leur est apporté.

Il reste à augmenter la proportion de cours totalement interactifs. Actuellement, 38 % le sont, les autres présentent une interactivité partielle : fichiers PDF avec accès conditionnel d'avancement, forums d'échanges entre pairs, devoirs remis et corrigés en ligne avec possibilité audio, correspondance personnelle avec les tuteurs via la messagerie de la plateforme... D'ici trois ans, E-learning ambitionne de passer à 80 % de modules totalement interactifs : vidéos, bande-son, illustrations diverses, exercices autocorrectifs dynamiques...).

D. C.

« Le apprenants

Enseignante depuis 2005, Catherine Gougnard donne cours de biologie et de chimie de la 4^e à la 6^e secondaire à l'Athénée royal Prince Baudouin, à Marchin, depuis huit ans. Fin 2008, elle s'est portée candidate à ce qui s'appelait encore l'Enseignement à Distance. Elle a donc vécu sa mutation, du papier aux cours en ligne.

PROF : Quel temps consacrez-vous aujourd'hui à l'E-learning ?

Catherine Gougnard : Quand c'était en version « papier », je ne faisais que rédiger des modules de cours. Maintenant, je construis des modules et je fais du tutorat. Quand je rédige un module, c'est plus par demi-journée de travail, le jeudi, quand je n'ai pas cours, ou le weekend. Pour le tutorat, ça dépend de l'activité des apprenants inscrits aux sept modules dont je suis chargée : parfois j'y consacre quelques heures pour suivre leur avancement dans le module, parfois juste une demi-heure par-ci par-là, pour répondre à une question d'un apprenant ou corriger un devoir.

Comment avez-vous transposé vos cours ?

J'avais une base « papier », que j'ai adaptée au format interactif de la plateforme. Ça m'a pris énormément de temps de passer du papier aux modules en ligne. De plus, il y avait une échéance...

Pour l'instant, 30 % des modules sont interactifs. Dont les vôtres ?

Les miens, oui. C'est vrai que certains modules se présentent encore comme des fichiers PDF. Mes modules, eux, sont exactement à l'opposé : tout est interactif. Avec ce qu'on appelle le livre (NDLR : l'explication de la matière), un test d'autocontrôle, et puis un devoir. Dans les livres, j'aime bien ajouter des animations, des vidéos. Je ne suis pas une championne de l'informatique, mais ça me plaît de chipoter. Je me suis mise au code html, je sais faire des tableaux en code... Un

⁽¹⁾ Lire « Des cours par correspondance vers l'e-learning », dans notre numéro de juin 2014, p. 24.

contact avec les est plus direct »

Catherine Gougard a passé des dizaines d'heures à transposer son cours sur la cellule en modules en ligne, totalement interactifs. Elle ne les imaginait pas autrement.

cours en ligne doit être attractif. Au début, avec d'autres tuteurs, on a tenté davantage de choses, parce qu'on pourrait aller encore plus loin. Mais le risque était d'avoir des modules trop hétérogènes. On a donc gardé une ligne commune : un livre, un ou des tests d'autocontrôle, des devoirs à corriger par des tuteurs, et des vidéos ou animations. Au sein de chaque module, en plus des échanges directs avec un apprenant en particulier, il y a aussi un forum des nouvelles par lequel le tuteur peut informer les apprenants inscrits au module. C'est là que je préviens que je serai en vacances à telle période, que je donne des conseils... Un autre forum permettant les échanges ou questions entre apprenants et entre apprenants et tuteur. Au niveau interactivité, on pourrait aller plus loin, comme créer des activités auxquelles collaboreraient plusieurs apprenants, mais il ne faut pas aller trop vite. Déjà comme ça, certains se disent perdus de ne plus avoir leur cours « papier » devant eux...

Quels avantages voyez-vous au passage en ligne ?

Le contact avec les apprenants est plus direct. Je vois un message sur mon smartphone, si cela semble urgent je peux tout de suite aller sur la plateforme et répondre. L'autre avantage, c'est que la personne peut travailler à son rythme. Dans mes modules, je vois que certains, qui ne m'ont pourtant pas encore remis de devoir, ont refait le test d'autocontrôle plusieurs fois. On peut voir comment les apprenants avancent dans les modules dont on s'occupe.

Un inconvénient ?

Certains apprenants sont perdus parce qu'il y a beaucoup plus de modules à suivre par rapport aux cours « papier ». En réalité, il n'y a pas plus de matière mais elle a été plus modularisée de manière à ce que l'apprenant voie le bout du module qu'il commence. Mais il y a aussi des conseillers pédagogiques qui

peuvent les aider, et je peux leur donner des conseils. Par exemple s'ils veulent passer le CE2D, leur conseiller l'ordre dans lequel il vaut mieux suivre les différents modules de biologie...

Ce travail pour E-learning a-t-il un impact sur votre travail en classe ?

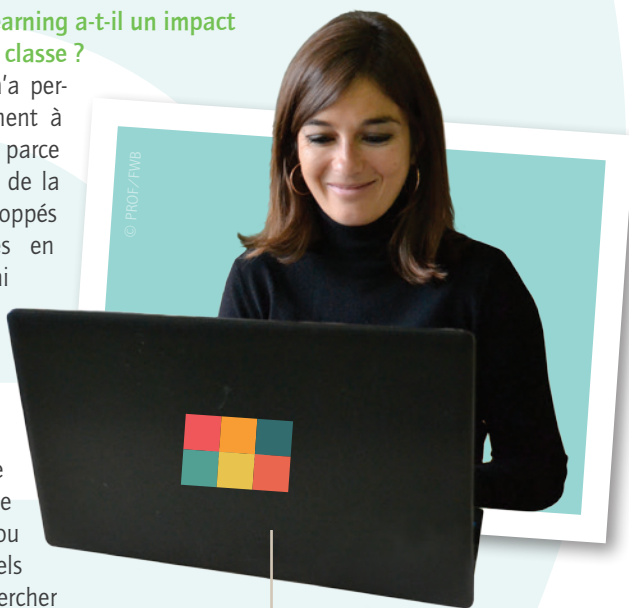
La mise en ligne m'a permis de revoir vraiment à fond ma matière, parce qu'il y a des points de la matière plus développés dans mes modules en ligne. Quand j'ai commencé la mise en ligne, dans mes cours, j'utilisais déjà beaucoup le projecteur, j'avais donc déjà une idée des animations que je pourrais insérer ou des sites sur lesquels je pourrais aller chercher des vidéos, expériences... J'ai d'ailleurs une page Facebook professionnelle sur laquelle je peux les placer.

Avec les infographistes de l'E-learning, nous avons également créé nos propres vidéos que je peux parfois utiliser en classe. L'interaction va dans les deux sens. Je pense utiliser un jour une plateforme comme celle d'E-learning, avec mes élèves, mais pour le moment je n'ai pas le temps...

Le tutorat en ligne ne vous impose-t-il pas d'être plus disponible ?

Je trouve ça normal. Le métier de prof, c'est ça... Maintenant, il ne faut pas non plus exagérer : on ne peut pas exiger une réponse immédiate ! ●

Propos recueillis par
Didier CATTEAU



Catherine Gougard :
« L'interaction entre mes cours en ligne et mon travail en classe va dans les deux sens ».

Langue française en fête

Du 18 au 26 mars 2017, *La langue française en fête* invite chacun à repousser un peu plus les barrières grammaticales et à (re)découvrir la vitalité de notre langue.

Parmi les activités, *Dis-moi dix mots sur la Toile* propose de jouer de toutes les manières possibles (poésie, théâtre, slam, graphismes,...) avec dix mots qui cette année ont pour point commun d'être issus du monde virtuel et empruntés au monde physique : avatar, canular, favori, fureteur, héberger, nomade, nuage, pirate, émoticône et télésnober. On peut déjà découvrir les textes de dix auteurs francophones et les chroniques vidéos d'Yvan Amar ! www.lalanguefrancaiseenfete.be

Les enseignants seront aux premières loges de ces festivités grâce à la parution d'outils pédagogiques, notamment les brochures *Dix-moi dix mots sur la Toile*, exploitables non seulement dans les cours de français langue maternelle, mais aussi en français langue étrangère.

Programme sur www.lalanguefrancaiseenfete.be. Une initiative de la Direction de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.lalanguefrancaise.be).

Réforme des titres et fonctions : assouplissements et dérogations

Pour répondre aux « difficultés exceptionnelles rencontrées par certains Pouvoirs organisateurs dans l'usage de l'application Primoweb », plusieurs mesures d'assouplissement administratif ont été décidées, qui figurent dans les circulaires 5941 et 5905 ⁽¹⁾.



Tant que l'application Primoweb n'est pas en mesure de produire des procès-verbaux de carence au primo-recrutement « dans des conditions satisfaisantes », les PO sont dispensés de produire ce document. Si l'obligation de produire un PV de carence devait être réactivée avant le 30 juin 2017, les PO en seraient avertis au moins un mois avant sa prise d'effet. Attention : cet assouplissement ne vise que l'usage de Primoweb : les PO doivent évidemment tenir

compte des actes de candidature qui leur ont été remis directement.

Toujours pour des emplois ayant débuté ou débutant en 2016-2017, les PO peuvent introduire des demandes de dérogation de titre auprès de la Chambre de la pénurie de la Citicap ultérieurement à la date de recrutement, mais ils sont évidemment invités à le faire dans les meilleurs délais. La circulaire précise également la lecture qui doit être faite d'une série de dispositions transitoires.

Par ailleurs, pour l'enseignement subventionné, la date de remise des documents liés aux mises en disponibilité/réaffectations ⁽²⁾ a également été reculée. ●

D. C.

⁽¹⁾ www.adm.cfwb.be

⁽²⁾ Circulaires 5926 et 5935.

Enquête Talis : la parole aux enseignants et aux directeurs

La Fédération Wallonie-Bruxelles participe à la 3^e édition de l'enquête internationale Talis ⁽¹⁾, organisée par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques. Talis donne la parole aux enseignants et aux directeurs sur différents aspects de leur métier : satisfaction professionnelle, sentiment d'efficacité personnelle, charge de travail, formation continuée, pouvoir d'action, croyances et pratiques pédagogiques,...

En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est le service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement (aSPe), de l'ULg ⁽²⁾ qui est chargé de coordonner Talis. En mars 2018, un questionnaire en ligne sera soumis au directeur et à vingt enseignants du 1^{er} degré secondaire d'un échantillon de cent-vingt écoles.

Pour assurer la qualité des questionnaires et des procédures de terrain, un essai aura lieu en février 2017 dans un échantillon de quinze écoles. Cette phase est essentielle pour la réussite de l'enquête.

L'objectif de Talis est de disposer pour la Fédération Wallonie-Bruxelles de données comparables à celles qui seront récoltées dans 46 autres pays, afin d'aider les décideurs à définir des politiques favorisant des environnements d'enseignement et d'apprentissage efficaces. ●

D. C.

⁽¹⁾ www.oecd.org/edu/school/talis.htm

⁽²⁾ Contact : talis@ulg.ac.be

Xperibird : un nichoir avec caméra dans l'école

Grâce au Muséum des Sciences naturelles, des classes de la 5^e primaire à la 2^e secondaire pourront observer la vie des mésanges dans leur nichoir, en programmant la caméra. Puis transmettre leurs données à l'équipe scientifique.

Le Muséum des Sciences naturelles, en collaboration avec Google.org (la branche philanthropique de Google), a lancé le projet *Xperibird.be*⁽¹⁾, destiné aux classes de 5^e, 6^e primaire, 1^{re} et 2^e secondaire. Il s'agit de créer un réseau de sentinelles qui, grâce à un nichoir connecté, seront chargées d'observer les mésanges puis d'encoder le résultat de leurs observations à destination des ornithologues du Muséum.



Wendy Massart explique le projet à une classe de l'École primaire Saint-Michel (Jette), qui a reçu le nichoir et sa caméra.

Mi-septembre, M. Tahar Iazzag était au Muséum avec sa classe de l'École primaire Saint-Michel (Jette), pour le lancement de l'opération. Wendy Massart, coordinatrice du projet, en a expliqué les grandes lignes aux écoliers, qui ont ensuite reçu le matériel. Pour M. Iazzag, qui se charge de l'informatique dans son école, l'intérêt du projet est double : éveil scientifique et à la biodiversité bien entendu, mais aussi initiation à l'informatique (programmation de la caméra, encodage des données,...). Le tout par une approche concrète.

Le kit remis aux classes comprend un nichoir mais aussi un boîtier contenant un mini-ordinateur et la caméra, ainsi qu'un câble ethernet de 50 mètres permettant de relier le nichoir à la classe (ou un autre local de l'école). Les classes reçoivent aussi les codes d'accès au site internet du projet.

Après avoir placé le nichoir (en janvier au plus tard) sur un arbre ou un mur orienté vers l'est ou vers le sud, à au moins deux mètres de haut, les écoliers seront invités à observer l'arrivée puis le comportement des mésanges. Et à encoder les données récoltées : date d'arrivée des parents, nombre d'œufs, éclosion, envol,... Les classes investies dans le projet pourront accéder aux données et constater ainsi l'importance de leur contribution.

Le projet s'étalera sur plusieurs années, le matériel devenant propriété de l'école. Si bien que d'autres activités peuvent être créées en classe autour du projet : entretien du nichoir, création de panneaux didactiques, réalisation d'un film ou d'un diaporama sur base des images récoltées,...

Il y a deux façons de s'inscrire. Soit lors du passage du camion Xperilab, qui sillonne tout le pays à la rencontre des écoles (la saison 2016-2017 est déjà complète, inscriptions pour 2017-2018 dès le 24 mars). Soit de façon indépendante, auprès de Wendy Massart (02 / 627 42 23 ou wendy.massart@sciencesnaturelles.be). ●

D. C.

⁽¹⁾ www.xperibird.be

Améliorer les sanitaires !

Le Fonds BYX, en partenariat avec Question Santé, soutient les écoles souhaitant améliorer leurs sanitaires. Il lance son 3^e appel à projets (www.netournonspasautourdapot.be) à l'attention des écoles fondamentales. Dossiers à rentrer pour le 12 janvier 2017.

Échange avec le Canada

L'ASBL OSEF (www.osef-echanges.com) organise des échanges avec le Canada anglophone pour élèves du secondaire, en collaboration avec la Direction des Relations internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Ministère de l'Éducation au Canada. Infos : circulaire 5924. www.adm.cfwb.be

Jeunes talents

Des élèves inscrits dans l'obligatoire suivent une formation au sein d'un Conservatoire ou de l'Institut supérieur de musique et de pédagogie. Ces « jeunes talents » ont le choix (selon l'année d'études et la forme d'enseignement) : cumuler les deux horaires, ou aménager leur horaire du secondaire. Toutes les infos dans la circulaire 5892. www.adm.cfwb.be

Le CAP revu

Notre édition de septembre indiquait que le Certificat d'aptitudes pédagogiques sera réformé (pour la rentrée 2017). Objectif : l'adapter aux réformes des titres et fonctions et de la formation initiale des enseignants. On précisera que ce CAP est organisé et délivré par l'enseignement supérieur de promotion sociale, dans plus de vingt établissements (et pas seulement délivré par jury central).

E-twinning

Le 1^{er} Prix E-Twinning de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été décerné ex aequo à *ColoursM@tter* (Institut Sainte-Marie, Arlon) projet réalisé en collaboration avec des élèves d'Italie, Malte, Pays-Bas et Ukraine ; et *Stop that noise* (École communale d'Arquennes), avec des élèves italiens et norvégiens. bit.ly/2fkIUuM.

Guide de survie en milieu sexiste



Balançons les différences

L'ASBL Infor Femmes Liège, affiliée à Fédération pluraliste des centres de planning, a édité *Filles et garçons, balançons les différences*, livre de coloriage et de jeux destiné aux enfants de 5 à 8 ans, grâce notamment au subside reçu dans le cadre de l'appel à projets d'Alter Égales, évoqué ci-contre.

« Il peut être utilisé seul, explique Chloé Collette, mais l'objectif est que les enfants soient sensibilisés ». L'ASBL propose donc aux enseignants qui souhaiteraient en disposer de prendre contact avec Infor Femmes, et de participer à une formation/sensibilisation, en équipe ou en solo.

Par ailleurs, l'ASBL diffuse par le biais de la Province de Liège la deuxième édition d'une brochure destinée aux enseignants, *Quand le genre s'éveille à l'autre*, qui comprend des éléments théoriques, des statistiques, des témoignages, et propose des outils testés avec des enseignants.

<http://inforfemmesliege.be> (04 / 222 39 65)

Les Ceméa publient le premier tome d'un guide visant à déconstruire les mythes qui sous-tendent les inégalités de genre. Téléchargeable gratuitement.

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation active (Ceméa) travaillent depuis des années à une éducation à l'égalité des genres. Au sein du mouvement, un groupe de travail, constatant la persistance d'idées reçues en la matière, s'est donné comme objectif de trouver des stratégies de contre-discours.

Le groupe a identifié dix mythes présentés comme des vérités pour expliquer et justifier les inégalités. « *Au départ, ce travail était destiné à soutenir nos formateurs et formatrices* », explique Marie-France Zicot, responsable du projet. L'idée a germé d'en faire une publication destinée à toute personne confrontée à une intox et qui souhaiterait avoir des contre-arguments sous la main.

Sélectionné dans le cadre de l'appel à projets d'Alter Égales⁽¹⁾ financé par la ministre des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, la publication se déclinera en deux tomes explorant chacun cinq mythes. Le premier est disponible depuis fin novembre⁽²⁾, le second prévu pour mars 2017.

La déconstruction de chaque mythe est étayée par des références solides, croisant les disciplines (sociologie, anthropologie, psychanalyse, neurosciences, histoire, ethnologie, biologie...). Car des mythes aussi prégnants que l'instinct maternel ou la figure de l'homme

préhistorique ne peuvent être balayés d'un revers de main.

Cinq mythes donc dans ce premier tome : la figure de l'homme préhistorique ; hommes et femmes n'ont pas le même cerveau ; ni les mêmes besoins sexuels ; l'instinct maternel ; les femmes au pouvoir, ça ne marche pas !



Chaque mythe est décliné en stéréotypes et assignations les plus présents. Puis vient l'analyse approfondie en réponse aux questions que soulève cette idée reçue, et les références et sources utilisées pour

ce contre-argumentaire.

« *Le mythe en tant que tel, chacun décide d'y croire ou pas*, conclut Marie-France Zicot. *Mais si on continue à fonder son argumentation sur un mythe, on le fait sur quelque chose de faux...* » ●

D. C.

⁽¹⁾ Alter Égales est une assemblée participative pour les Droits des femmes, créée pour répondre aux revendications des organisations féminines et féministes mais surtout pour aboutir à une égalité réelle entre hommes et femmes. www.alteregales.be

⁽²⁾ Téléchargeable gratuitement via www.cemea.be. Version imprimée sur demande à redac@cemea.be et gratuite jusqu'à épuisement du stock financé dans le cadre de l'appel à projets.

La musique, une mine d'or pour les apprentissages !

Musicienne et pédagogue, Hélène Stuyckens forme de futurs régents en éducation musicale et enseignants des classes maternelles. Rencontre.



© PROF/FWB

« La musique, proposée par des pédagogues musicaux créatifs et en réflexion, doit retrouver une place de choix à l'école ».

PROF : La musique, une passion d'enfance ?

Hélène Stuyckens : Oui, plantée dans un terreau favorable (mes parents pratiquaient le chant choral), j'ai commencé l'accordéon à 8 ans, puis étudié le piano. Juste pour le plaisir. En 6^e secondaire, j'ai consacré mon travail de fin d'études à *La musique, outil d'apprentissage chez les enfants de 2 à 8 ans*. Je pensais devenir institutrice. Mais j'ai combiné pédagogie et musique : un Bac en accordéon, l'agrégation de l'enseignement secondaire inférieur, puis un master en pédagogie musicale à l'Institut supérieur de musique et de pédagogie (IMEP), à Namur. J'y enseigne aux futurs agrégés de l'enseignement secondaire inférieur en musique. J'assure aussi la formation musicale et didactique en section préscolaire à l'École normale catholique du Brabant wallon.

Qu'apporte l'éducation musicale aux jeunes enfants ?

Jonathan Bolduc, docteur en éducation musicale, en a étudié l'impact sur le développement global des 0-4 ans et sur la réussite des 5-12 ans à l'écrit, en lecture, en écriture et en maths ⁽¹⁾. Le neuropsychiatre Michel Habib y voit un outil de prévention et de remédiation des troubles des apprentissages ⁽²⁾. Grâce à la musique, l'enfant peut développer les fonctions exécutives (correspondant aux capacités nécessaires pour s'adapter aux situations nouvelles). Par exemple en apprenant, de manière ludique, à se concentrer, à respecter les consignes,... Une comptine numérique, par exemple, permet d'apprendre les premiers concepts mathématiques, d'élargir le vocabulaire, de découvrir d'autres cultures... Enfin, il y a le plaisir : l'enfant ose s'affirmer, prendre sa place dans le groupe.

La musique peut-elle aider à acquérir la langue de l'enseignement ?

Mais oui : en chantant, l'enfant, allophone ou non, se familiarise avec la rythmique, la musicalité de la langue. Et la musique éduque l'oreille : s'il ne fait pas de différence entre le son d'un violoncelle et celui d'une trompette,

comment l'élève distinguera-t-il plus tard le « p » et le « b » ?

Et après les maternelles ? On chante peu en primaire...

Hélas ! Pourtant, l'éducation musicale est présente dans les socles de compétences. En haute école, il faut oser proposer des activités simples où les futurs enseignants se sentent à l'aise, confiants en eux-mêmes. Ils pourront utiliser la musique comme outil de bien-être, pour des rituels qui redynamisent, relancent la concentration... Pour initier les élèves, ils peuvent aussi compter sur des intervenants extérieurs (Jeunesses Musicales,...). Dommage que ces activités aient un coût discriminatoire pour certaines écoles.

L'éducation musicale occupe au moins une période par semaine au premier degré du secondaire. Quelle est la mission des futurs enseignants auxquels vous enseignez la pédagogie et la créativité musicales ?

De faire chanter les élèves, de les faire pratiquer le rythme, avec le corps ou sur des instruments, et de les baigner dans une culture musicale variée (rock, classique, musiques du monde, de films...). Le cours de créativité musicale, je le donne avec ma collègue Catherine Debu. Elle forme les futurs agrégés du secondaire supérieur, qui pourront aussi enseigner la musique dans quelques options (éducateurs, arts d'expression...) et dans des cursus professionnalisants. Ce cours invite nos étudiants à oser, à innover, avant d'exploiter ces pistes avec leurs élèves. Il est grand temps que la musique, proposée par des pédagogues musicaux créatifs et en réflexion, retrouve une place de choix à l'école. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

⁽¹⁾ www.mus-alpha.com/publications.php

⁽²⁾ HABIB M., « Musique et dyslexie ; vers une rééducation cognitivo-musicale intermodale des troubles dys », *Développements*, 2013, p.16-17.

Maitriser la langue

ça si facile !



Dans sa classe de 4^e primaire à l'école communale de la Liberté (Liège), David Scholpp accueille des élèves qui ne maîtrisent pas encore la langue de l'enseignement. « Quand ils commencent à pouvoir communiquer, je me montre progressivement de plus en plus exigeant et précis ».

Entre la cour de récré, où on se comprend à demi-mot, et la classe, où les apprentissages requièrent une bonne maîtrise de la langue d'enseignement, il y a de la marge. Comment aider les enfants qui ne maîtrisent pas la langue de l'école ? Quelles stratégies mettre en place ? Analyse et reportages dans des classes où la question se pose.

Dans la cour de récréation de cette école fondamentale multiculturelle ou au public précarisé, les enfants jouent, les gestes remplaçant parfois les mots. Quelques couloirs plus loin, en classe, leurs apprentissages scolaires requièrent l'usage de la langue d'enseignement. Laila, qui ne parle jamais dans les rangs, tire la jupe de l'institutrice ; Noé pique des colères et donne des coups de pied. Des indices d'un manque de maîtrise de la langue d'enseignement.

« C'est le grand écart pour certains élèves », commentent Nicole Wauters et Véronique Detry, inspectrices de l'enseignement fondamental. Car la langue de communication, surtout orale, est fortement contextualisée (on se comprend à demi-mot), pas toujours construite, et approximative. La langue d'enseignement, elle, tant à l'oral qu'à l'écrit, est plus précise (avec des concepts et du vocabulaire spécifique), plus complexe. Elle s'exprime dans des registres très diversifiés

- Un dossier réalisé par **Patrick DELMÉE** et **Catherine MOREAU**

d'enseignement ?

(documents, règles, définitions, consignes...), concerne toutes les disciplines scolaires et couvre l'ensemble du parcours scolaire.

Allophones et francophones vulnérables

Les auteurs de la brochure *Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement* ⁽¹⁾ évoquent deux types d'élèves capables de communiquer entre eux sans pour autant maîtriser la langue d'enseignement. « *Les allophones parlent une langue autre : leur apprentissage du français débute. Ils peuvent avoir été scolarisés dans une autre langue, être analphabètes, illettrés. Le bain de langue de la classe ne leur suffit pas à acquérir la langue d'enseignement. Les francophones vulnérables, eux, maîtrisent le français suffisamment pour être compris dans les interactions quotidiennes, mais leurs parcours de vie et d'école ne favorisent pas le développement des compétences langagières nécessaires à la réussite scolaire* ».

Un phénomène interpellant

Difficile d'évaluer l'ampleur de la question. L'Administration générale de l'Enseignement dénombrait 4558 élèves primo-arrivants en 2015-2016. Selon les enquêtes PISA, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration est passé en Belgique de 12 à 14,8 % entre 2000 et 2009 ⁽²⁾. Dans leur *Proposition de résolution visant à améliorer l'accompagnement des élèves qui méconnaissent la langue d'enseignement* examinée en octobre 2016 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ⁽³⁾, les auteurs estiment que 20 % des élèves bruxellois ne parlent pas le français à la maison. Quels que soient les chiffres, la question préoccupe les enseignants, confrontés à l'hétérogénéité grandissante de leurs classes.

Les résultats à l'enquête PISA 2009 montrent une différence considérable entre les résultats en lecture des élèves natifs et d'origine immigrée à 15 ans. Les écarts sont également importants entre élèves favorisés et défavorisés ⁽⁴⁾ (lire notre infographie page 19).

Cependant, les résultats de l'enquête PISA 2009 notent que la concentration des élèves allophones dans une école n'est pas en soi associée à une faible performance. L'amélioration est possible, quel que soit

le niveau initial des élèves, des établissements et des systèmes d'éducation ⁽⁵⁾.

L'Organisation de coopération et de développement économiques évoque des pistes. « *Avec la mise en place d'une démarche à l'échelle de l'établissement, l'aide aux élèves immigrés doit être intégrée dans toutes les matières inscrites au programme et dans toutes les activités scolaires et périscolaires. Les établissements devraient mieux associer les familles et les communautés immigrées aux activités de l'école. La participation des parents et de la collectivité peut avoir une influence sur l'attitude des élèves quand ils sont en classe ainsi que sur leur environnement d'apprentissage à la maison* » ⁽⁶⁾.

Mesurer la maîtrise

Le manque de maîtrise de la langue d'enseignement se concrétise par un lexique moins riche, par des constructions syntaxiques simples ou incomplètes, par un faible usage des connecteurs, par la méconnaissance de

L'apprentissage du vocabulaire

À l'École fondamentale Notre-Dame, à Jumet, Lucas Antenucci, Marilise Lardinois et Marie Dumont constatent chez leurs élèves de P2 beaucoup de difficultés en vocabulaire : « *Les enfants ne comprennent pas le sens derrière les mots, la phrase. Ils ont du mal à allier une image mentale et un mot ou à découper un mot en syllabes. Nous devons mettre en place beaucoup de différenciation* ». Pour cela, ils utilisent un fichier d'exercices de diagnostic auto-construit : mise en correspondance d'une image et d'un mot, construction d'une phrase associée à une image, ou de phrases découpées.

L'oral soutient l'écrit

À l'École n°17 de Schaerbeek, Julie Choquet (P3) et Violaine Jauzion (P3) travaillent l'oral au quotidien en corrigeant les erreurs de syntaxe et de vocabulaire, ou en les faisant corriger par leurs élèves. « *Mais c'est difficile de travailler cela de façon structurée ou de déterminer les acquis et non-acquis* ». Avant toute écriture, elles utilisent l'oralisation. Autre ressource, la mise à disposition des élèves de banques de données de noms, de verbes, de compléments, de connecteurs.



certains sons. Ou encore par l'impossibilité de découper une phrase en mots, des mots en syllabes, ou de faire l'inverse. Ou encore par une faible fluidité du débit, par la difficulté à raconter une histoire...

Ces compétences sont reprises dans les référentiels et dans les programmes. Mais les enseignants rencontrés dans le cadre de ce dossier nous confirment leur difficulté à trouver des outils leur permettant de diagnostiquer les difficultés puis d'y remédier. « Si le niveau de réception (écouter/lire) et le niveau de la production écrite sont plus aisés à évaluer, expliquent M^{mes} Wauters et Detry, le niveau d'une production langagière orale reste complexe à apprécier. Cette dernière ne fait

d'ailleurs pas partie des évaluations externes, certificatives ou non ».

Peut-être la création d'un référentiel pour le maternel (lire en page 21) répondra-t-elle en partie à cette préoccupation des acteurs de terrain de disposer de balises. Notons que c'est une des préoccupations du Pacte pour un Enseignement d'excellence et que plus globalement, le Pacte insiste sur l'importance de l'enseignement maternel ⁽⁷⁾.

En attendant, comme on le lira dans les pages qui suivent, des écoles testent des pistes : privilégier l'apprentissage d'un vocabulaire de qualité plutôt que de quantité, utiliser la littérature de jeunesse, être attentif à l'apprentissage du français dans toutes les disciplines, ouvrir les portes de la classe et de

« En 25 ans, on n'a pas beaucoup avancé »

Silvia Lucchini enseigne à l'UCL la didactique du Français langue étrangère, entre autres. Pour cette spécialiste des langues de l'immigration, le système éducatif ne résout pas les difficultés de certains publics à apprendre le français.

PROF : Les résultats PISA des enfants de la deuxième génération ne sont pas meilleurs que ceux des primo-arrivants. Une explication ?

Silvia Lucchini : Dirk Jacobs, Andrea Rea et d'autres ⁽¹⁾ pointent trois facteurs : le niveau socio-économique, la langue parlée à la maison et le statut socio-économique de l'école.

Avec un effet plus décisif pour le troisième. Le système scolaire n'arrive pas à compenser les différences initiales. Mais il reste une grande part de non expliqué par ces catégories, qui devraient être affinées.

Par ailleurs, on sait que le fait de parler plusieurs langues précocement est plutôt un facteur favorable à la réussite scolaire.

Mais, les langues initialement parlées, quand elles ne sont pas écrites, subissent souvent une érosion par le français ou d'autres influences. Cela aboutit à des idiomes où les mots de différentes langues et les structures de phrase se mélangent. Ce phénomène touche aussi d'autres publics, comme les familles précarisées où l'on parle français, mais où les sollicitations pour maîtriser la langue sont moins nombreuses. La langue familiale cesse ainsi d'être/ou ne devient

pas une langue de référence, qui structure les nouvelles langues à apprendre.

À cela s'ajoutent les représentations de certains enseignants, convaincus que leur public ne sait pas et ne veut pas apprendre le français. Avec un effet Pygmalion sur certains élèves.

Faut-il enseigner la langue d'origine ?

Souvent, cela ne servira pas à améliorer l'apprentissage du français. Et quelle langue choisir ? Enseigner l'arabe classique à de jeunes Marocains, ce serait comme enseigner le français à des locuteurs wallons. Il faut se concentrer, depuis le maternel, sur la formation d'une langue de référence bien construite : la langue d'enseignement.

Quelques pistes ?

Parmi d'autres, la mise en place d'ateliers de langage oral de la 2^e maternelle à la 2^e primaire sur le vocabulaire, la syntaxe, la phonologie et la conscience phonologique serait très bénéfique, comme le montre une expérimentation menée entre 1990 et 2004 ⁽²⁾. Si on fait cela, les enfants apprennent à lire et écrire sans grandes difficultés.

Tout cela a un cout. Et nécessite des décisions politiques qui vont au-delà des idéologies et des compromis. Je dis cela depuis 25 ans... et c'est décourageant.

⁽¹⁾ Ils ont participé à trois études éditées par la Fondation Roi Baudouin, qui les présente dans *Zoom sur l'enseignement en Belgique et les élèves issus de l'immigration*, bit.ly/2fCkfn5

⁽²⁾ LUCCHINI S., *L'apprentissage de la lecture en langue seconde*, EME, 2002.

l'école, utiliser les outils du français langue étrangère, créer des groupes de niveaux ou des groupes hétérogènes,...

Par ailleurs, il existe des dispositifs structurels : l'enseignement différencié, les Dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants ⁽⁸⁾, le programme d'Ouverture aux langues et aux cultures et les cours d'Adaptation à la langue d'enseignement (lire en page 26)...

Au sein du Centre de recherche et de réforme en éducation de l'Université Hopkins, à Baltimore, le professeur Robert Slavin a analysé l'efficacité de différentes méthodes mises en place au profit des lecteurs faibles ou en grande difficulté. Le plus efficace : le tutorat individuel assuré à des élèves par des enseignants qualifiés. Certains programmes basés sur l'apprentissage coopératif donnent des résultats équivalents ⁽⁹⁾.

Des voix s'élèvent aussi pour souligner la richesse de la diversité : « Si on cessait de voir comme un problème la présence au sein de l'école d'un nombre croissant d'enfants de l'immigration ?, insiste la sociologue Marie-Rose Moro. Assumée et valorisée, la diversité constitue un atout » ⁽¹⁰⁾.

Mettre les « petits parleurs » en confiance

Diplômée en 2013, Adeline Hector enseigne en 6^e primaire à l'École Notre-Dame du Sacré-Coeur, à Schaerbeek. « Toutes les deux semaines, lors du conseil de coopération, les élèves, en cercle, parlent de la vie en classe, donnent des idées. Certains, notamment ceux qui maîtrisent mal le français, n'osent pas parler devant les autres enfants, craignant de faire des erreurs. Pour mettre à l'aise, en confiance ces petits parleurs, je leur pose des questions avant le conseil, je les aide à préparer ce qu'ils vont exprimer ».

Une autre attitude

Enfant, Audrey Vanbinnepeek ne comprenait pas les consignes des enseignants. Devenue institutrice, elle veille à ce que ses élèves la comprennent bien. Titulaire de P3 à l'École n° 17 à Schaerbeek, elle veille notamment à expliciter avec ses élèves le vocabulaire utilisé, dans toutes les disciplines. Quant aux parents, « je les rencontre physiquement, lorsqu'ils amènent leur enfant à l'école. Je parle avec eux en direct ou par le biais d'un interprète, leur enfant ou un autre parent. À la maison ils ne doivent pas me remplacer : les devoirs ne sont qu'un drill ».

⁽¹⁾ Téléchargeable via bit.ly/2q1khf et disponible en version « papier » sur demande à enseignement.documents@cfwb.be

⁽²⁾ OCDE (2011), *Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage : L'évolution de la performance des élèves depuis 2000* (Volume V), PISA, Éditions OCDE, figure V.4.6., p. 83. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091603-fr>

⁽³⁾ Téléchargeable via bit.ly/2qjP2SG

⁽⁴⁾ *La lecture à 15 ans. Premiers résultats de PISA 2009*, Unité d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement (aSPe), ULg. bit.ly/2fhNS9o

⁽⁵⁾ *PISA à la loupe* n°22, novembre 2012, bit.ly/2qsRF5R

⁽⁶⁾ *Dossier Examens de l'OCDE sur la formation des migrants - Comblent l'écart pour les élèves immigrés*, 2008. bit.ly/2eNpvF8

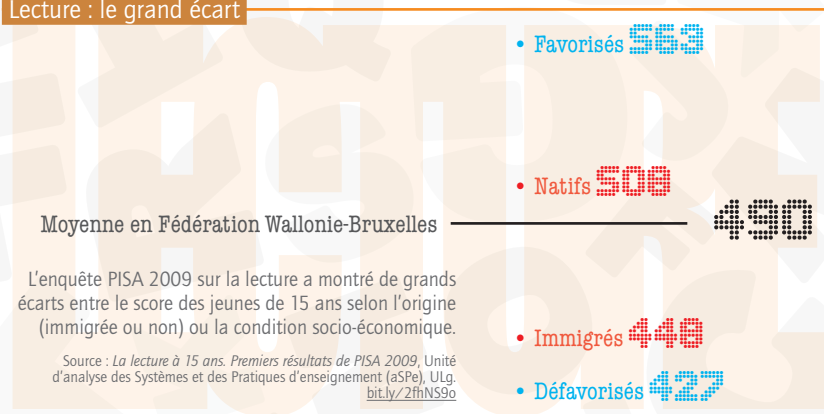
⁽⁷⁾ Pacte pour un Enseignement d'excellence, *Orientations relatives aux objectifs du Pacte - Avis n°2 du Groupe central*, p. 93 et suivantes. www.pactedexcellence.be (> Les travaux du Pacte > Les documents du Pacte)

⁽⁸⁾ « Des passerelles pour un 'passeport' », dans notre numéro de décembre 2010 (*PROF* 8), p. 8 et « Les classes-passerelles revues et corrigées » (*PROF* 13) dans notre numéro de mars 2012, p. 34. www.enseignement/prof

⁽⁹⁾ *Educator's Guide identifying what works for struggling readers* bit.ly/2fAw1vb (en anglais)

⁽¹⁰⁾ MORO M. R., *Enfants de l'immigration, une chance pour l'école. Entretiens avec Joanna et Denis Peiron*, Bayard, 2012.

Lecture : le grand écart



Le français en maternelle

Les enfants qui n'ont pas les difficultés des allophones et des francophones vulnérables devraient pouvoir atteindre les objectifs suivants.

ENTRE 2 ET 3 ANS

L'enfant acquiert les pronoms « je, tu, il », les articles définis « le, la », les prépositions « à, dans, sur », former des phrases de deux trois mots dont un verbe. Il peut comprendre des phrases relatives simples et différencier gros/petit ; haut/bas...

ENTRE 3 ET 4 ANS

Il peut utiliser d'autres pronoms (elle, on...), les verbes « être » et « avoir », conjuguer des verbes, utiliser des prépositions spatiales (sur, dans, sous...). Il peut comprendre les questions « où ? », « pourquoi ? » et les notions spatio-temporelles (devant/derrière ; demain/hier...).

ENTRE 5 ET 6 ANS

L'enfant forme des phrases complexes avec des expansions (alors, ensuite...), conjugue correctement et utilise toutes les notions de temps et d'espace (au milieu, le dernier...). Il peut articuler tous les sons et fait preuve d'une bonne conscience phonologique (rimes, suppression de syllabes...). Il comprend les consignes notamment les relatives introduites par « que », s'intéresse au sens des mots et comprend les notions de « manque de », de « différence ».

À 6 ANS

L'enfant doit, en principe, disposer d'un répertoire de quelque 800 à 900 mots et maîtriser tous les aspects du langage : phonologique et phonémique (prononciation des syllabes et des phonèmes), syntaxique (organisation séquentielle des mots dans des phrases et règles grammaticales), sémantique (sens et signification véhiculés par les mots) et pragmatique (intentions, allusions, requêtes véhiculées par les mots).

Source : Groupe départemental de pilotage sur les troubles du langage
bit.ly/2fhtvEz

Des outils pour cerner les difficultés ?

Les Socles de compétences listent les compétences à atteindre. Les programmes, des stratégies pour y arriver. Mais face à des publics divers et leurs difficultés, les enseignants sont souvent en panne d'outils.

Dans les classes primaires, la maîtrise de la langue de l'enseignement est liée aux savoirs disciplinaires (français, mais aussi mathématiques, éveil scientifique...) et aux compétences transversales (analyser un message, raisonner, argumenter, communiquer des résultats, formuler des questions, comparer, trier...). Les Socles de compétences donnent un ensemble de compétences à construire et à certifier par tous les établissements à 8, 12 et 14 ans sans les quantifier. Par exemple, le référentiel de français indique qu'à la fin du 2^e cycle, l'élève doit être capable de repérer les mots ou expressions servant à enchaîner les phrases sur le plan chronologique.

Ces compétences déclinées en savoirs, savoir-faire et savoir-être, les programmes les explicitent parfois davantage et les ventilent souvent par cycles. Le programme de français de l'enseignement libre précise notamment dès l'école maternelle la distinction des lettres de l'alphabet des autres signes graphiques, l'automatisation de la lecture des sons simples et complexes au cours du cycle 2 ainsi que la lecture, en contexte, de mots nouveaux en utilisant les correspondances graphophonologiques.

Du côté du Conseil de l'enseignement des provinces et des communes, on annonce dans le programme couvrant l'enseignement maternel et primaire (accessible dans un premier temps en PDF en janvier 2017 puis ultérieurement sur une plateforme) de nouvelles notions, comme les sons et la conscience phonologique.

Dans celui de Wallonie-Bruxelles Enseignement, une branche « vocabulaire » donne des indications sur le degré de maîtrise attendu en fin de cycles 2 et 3 pour l'utilisation et la compréhension de mots. Par ailleurs, ce réseau a récemment commandité un projet à une équipe de recherche de l'unité de logopédie de l'Université de Liège. Elle débouchera sur l'utilisation d'un outil baptisé Solem (pour

Soutenir et observer le langage de l'enfant en maternelle), construit en collaboration avec des enseignants et des agents PMS. Il s'agira d'observer les enfants de 2^e maternelle selon deux variables : l'engagement dans les activités et l'aisance verbale. Puis, sur cette base, de référencer des stratégies de soutien de développement du langage.

Dans les classes maternelles, les enseignants peuvent s'appuyer sur les étapes du développement du langage du jeune enfant (lire ci-contre). En tenant compte des réalités vécues par les élèves : langue maternelle différente, situation socioculturelle des familles... Pas toujours simple.

D'autres balises : les évaluations externes certificatives et non certificatives et les pistes didactiques qui les accompagnent ⁽¹⁾. Dans la foulée des évaluations non certificatives en lecture et production d'écrits en 5^e primaire (2010-2011), les Pistes didactiques ont proposé des tests de fluidité en lecture. Les évaluations communes propres à chaque réseau donnent également des repères aux enseignants. ●

⁽¹⁾ bit.ly/2qv61Wm. Un autre outil pour mesurer la fluidité de lecture, réalisé par l'ULg : bit.ly/2fxKJms

Une grille d'évaluation

Vinciane Carlens, professeure à la Haute école Charlemagne, à Liège : « Au cours de sensibilisation au français langue étrangère et seconde, en section préscolaire, j'insiste sur l'importance de privilégier l'oral et d'y recourir dans toutes les situations de vie de la classe. Et sur la nécessité de varier les supports de communication (en particulier les outils visuels/images). Je leur fais analyser différents outils dont les fascicules Éduquons ensemble avec Polo le Lapin, développés par l'Université de Mons. Pour mesurer la maîtrise de la langue par les élèves, j'ai construit une grille d'évaluation et j'invite mes étudiants à la critiquer. Pas facile en dix heures de cours ! »

Des balises plus pointues pour le préscolaire

A l'initiative de la ministre de l'Éducation, l'enseignement maternel pourrait avoir un référentiel à la rentrée 2018.

Le groupe de travail qui écrira le nouveau référentiel du maternel sera bientôt constitué. Yves Thomée, conseiller du Cabinet de l'Éducation nous en parle.

PROF : Pourquoi un référentiel en maternelle ?

Yves Thomée : Il n'existait pas. En 2016, un décret a inclus dans le décret Mission la notion de socle de compétences initiales et la mise en place d'un groupe de travail pour le rédiger. Parmi d'autres, il doit définir les « habilités et/ou apprentissages requis » pour maîtriser le français.

Si on agit tôt, on peut éviter des problèmes ultérieurs et œuvrer à plus d'égalité. À cet égard, une étude interuniversitaire commandée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance indique une inégalité de l'apprentissage du langage dès la petite enfance ⁽¹⁾. Et un rapport du Sénat sur la pauvreté infantile montre des corrélations entre pauvreté et difficultés d'apprentissage ⁽²⁾.

En début de législature, notre Cabinet le constatait : on peut renforcer des éléments du maternel qui n'y sont que parfois. Avec un bénéfice pour l'enseignement en général. Par exemple, on peut s'attendre à ce que la conscience phonologique soit une balise en fin de M3. Cela favorise l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en P1. Elle ne l'est pas toujours.

D'autres projets parallèles sont sur la table : la proposition parlementaire d'obligation de fréquentation scolaire en M3 et un décret et son arrêté d'application pour y rendre exceptionnel le maintien. Pour, sur demande des parents, qu'une équipe éducative puisse motiver un avis de maintien, on doit développer un cadre et des outils.

Sur quoi se baseraient ces nouveaux socles ?

L'idée n'est pas de lister des compétences pour chacune des années, mais de mettre en place un système d'observation à partir des stades de développement de l'enfant.

Un outil édité par l'Administration générale de l'enseignement peut servir de base de travail : Grandir à l'école maternelle... Une équipe pour l'enfant ! Mais il n'a pas le caractère pointu et professionnel d'un référentiel.

Le cahier des charges du groupe de travail chargé de rédiger les socles de compétences initiales se trouve dans l'Avis n°2 du Pacte pour un enseignement d'excellence ⁽³⁾. Sa lecture devrait apaiser les craintes. Il veut par exemple éviter la primarisation précoce, conserver l'importance du jeu, mettre en place des balises... Il valorise l'enseignant préscolaire dans son travail spécifique.

Par ailleurs, cette rédaction tiendra compte du continuum pédagogique. D'un côté, elle se référera aux travaux réalisés sur l'encadrement de la petite enfance. Et, de l'autre, aux travaux réalisés sur le tronc commun. Enfin, le groupe des rédacteurs, par sa constitution même, examinera attentivement les programmes élaborés par les réseaux qui amènent déjà des balises dès la M3. ●

⁽¹⁾ bit.ly/2f7qwNA

⁽²⁾ bit.ly/2fjJyHt

⁽³⁾ bit.ly/2fLWMxc (p.93-96)

Observateur et attentif

« La capacité concrète d'un élève à communiquer me permet d'évaluer l'évolution de la maîtrise de la nouvelle langue, explique David Scholpp, qui enseigne, dans un contexte multilingue et multiculturel, à l'École communale de la Liberté, à Liège. La vitesse à laquelle il comprend ce que je dis, ce que je lui demande est aussi un bon indicateur. Certains se lancent rapidement ; d'autres attendent d'être plus sûrs d'eux... C'est donc important de multiplier les indicateurs. Aucun outil officiel ne m'accompagne. Je tente d'être observateur et attentif. Ce qui se passe dans les couloirs, à la récréation est aussi intéressant et significatif que ce qui se passe en classe ».

+ DE RESSOURCES

Des tests dans la langue d'origine permettent d'évaluer les compétences en lecture indépendamment de la connaissance du français. bit.ly/2f41dVX

Le Cadre européen commun de référence, régulièrement utilisé pour tester les acquis de l'élève à l'inscription et l'évolution des acquis dans l'apprentissage des langues étrangères, peut-il aider un instituteur ? Les auteurs de la brochure *Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement* en soulignent les limites : « Il peut être utilisé avec des enfants à partir de 8 ans, lorsque les apprentissages formels de la lecture et de l'écriture (principes alphabétique et graphophonétique) ont été mis en place ».

www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Source/Framework_FR.pdf

La langue d'origine à l'école

L'École Sainte-Marie Fraternité, à Schaerbeek, a choisi le programme Ouverture aux langues et aux cultures ⁽¹⁾ pour renforcer les stratégies cognitives des enfants. « Des études récentes l'ont montré : un concept abstrait doit d'abord être appréhendé dans la langue maternelle ; ensuite, le transfert peut se faire dans la langue seconde », explique la directrice, Isabelle Senterre.

Dans les classes maternelles, des professeurs des pays d'origine (Maroc, Turquie, Roumanie,...) proposent des activités de stimulation de la langue maternelle. En primaire, cela se passe durant le temps extrascolaire.

Ces enseignants peuvent aussi faciliter l'intégration des élèves primo-arrivants et jouer les interprètes ou les médiateurs auprès des familles. « Cela contribue à réduire le fossé entre les familles et l'école », ajoute la directrice. Elles se sentent davantage reconnues parce que l'on reconnaît la valeur de la langue. Enfants et parents peuvent aussi mieux assimiler les codes et les normes scolaires, ce qui facilite les contacts avec les enseignants ».

⁽¹⁾ bit.ly/2eBw7Gk

L'école est ouverte

Favoriser la communication avec les parents au bénéfice des enfants, malgré la barrière des langues, c'est aussi un choix de l'école.

Les Bayrak vivent en Belgique depuis 13 ans. Cette famille traditionnelle du nord de la Turquie parle le turc à la maison. Dursen est ouvrier du bâtiment, Negar mère au foyer. « La tradition veut que la maman s'occupe davantage de l'éducation des enfants, explique-t-elle. Je vérifie leur journal de classe tous les jours. Je m'intéresse à leur travail scolaire,... avec une barrière : je ne parle pas bien le français ».

Ils ont trois enfants à l'école fondamentale annexée de l'Athénée de Jumet. L'ainé, Abdullah, est en P3. Sa sœur, Elif, en P1. Eren, le frère jumeau d'Elif, en M3. L'an passé, l'école et le CPMS se sont inquiétés pour les jumeaux : « Elif ne communiquait plus à l'école. Et Eren avait un retard pédagogique », note la directrice Françoise Dancot.

Une invitation...

Nihat Dursun est assistant social et agent d'intégration, au Service Action Migrants du CPAS de Charleroi. Contacté par le CPMS, il a traduit pour la famille l'invitation faite par l'école de venir assister au cours de M3. M^{me} Bayrak est venue assister à quelques cours, puis à toute une matinée : « J'ai fait les exercices proposés par M^{me} Isabelle. Les autres enfants souriaient, surpris. Ma peur pour l'école existe toujours. Mais je me suis rendu compte que je pouvais avoir confiance ».

Cela a été un élément déclencheur. Même si elle ne connaît pas bien le français, elle le comprend. En parallèle, M^{me} Bayrak s'est inscrite à des cours de français donnés par l'École industrielle de Jumet à l'École communale de Monceau-sur-Sambre. « Mais les priorités de la maison, comme m'occuper de mes enfants malades, me laissent peu de temps pour ces cours ».

Et surtout, cette maman parvient à surmonter son inquiétude envers l'école et sa peur de communiquer, au bénéfice de ses enfants. « La

visite en classe a été aussi un déclencheur pour Elif. Elle a aussi surmonté sa peur de communiquer à l'école, ajoute-t-elle. Aujourd'hui, elle est en P1 et cela se passe bien. Je voulais que les deux jumeaux puissent continuer dans la même classe. Mais j'ai pris conscience du retard de Eren et du bienfondé de le maintenir en M3 ».



L'école peut faire sauter la barrière de la langue.

... bien pensée

M^{me} Dancot : « Notre école ouvre ses portes, en fonction de projets bien pensés. Cela donne des résultats. Du fait de la barrière de la langue, le papa était souvent énervé. La maman souvent apeurée. Lorsqu'on fait preuve d'écoute et d'empathie envers des gens qui ont des codes différents, cela avance dans le bon sens en général ».

L'école et le Service Action Migrants cultivent aussi cette empathie dans un autre projet. Au sein d'une formation TravColl sur la relation parents-écoles, ils ont décidé de faire traduire pour la prochaine rentrée la brochure d'accueil de l'école en cinq langues : turc, arabe, espagnol, anglais et russe. Cet esprit d'ouverture, M^{me} Dancot et M. Dursun aimeraient le voir grandir dans d'autres écoles. « Ce n'est pas évident, conclut-elle. Je connais plusieurs collègues qui n'y voient aucun intérêt » ⁽¹⁾. ●

⁽¹⁾ La Fondation Reine Paola lance un appel à projets Soutien extra-scolaire aux jeunes et à leur école. Il s'adresse aussi aux projets qui impliquent les parents dans le processus d'apprentissage de leurs enfants. bit.ly/2gk5M0a

La qualité plutôt que la quantité

Le lexique est essentiel dans l'apprentissage du français. Faut-il apprendre un nombre important de mots ? A Jumet, une enseignante maternelle vise d'abord ceux qui permettent d'exprimer ses sentiments.

Un des livres préférés d'Anne-France Josse, c'est *La couleur des émotions*⁽¹⁾ : « *La base de ma remédiation en français en 2^e et 3^e maternelle* ». Cette licenciée en Sciences de l'éducation occupe une moitié d'horaire pour travailler l'expression des sentiments avec une douzaine d'élèves de l'École Notre-Dame, à Jumet. « *Les institutrices les repèrent à la suite d'activités menées en classe sur l'expression en groupe ou la mise de mots sur des images et nous nous concertons* ».

Dans un premier temps, le groupe découvre ce livre – ou un autre basé sur les émotions – ou

le réexplique, notamment à partir d'une image. Lors du tour de table, un bâton symbolise le droit à la parole. Il est parfois remplacé par une marionnette. « *Le regard du groupe se porte alors davantage vers elle que vers le locuteur* ».

Ces ateliers se terminent par un retour au rond collectif où chacun s'exprime. Il est important de donner aux enfants l'occasion, le temps de réfléchir sur ce qu'ils viennent de faire.

Les conditions de départ ? « *L'école me donne des moyens : un local séparé, aménagé avec mon matériel, un budget livres. Elle me permet de travailler avec un petit groupe, ce qui est plus efficace. Par ailleurs, il faut aussi élaborer un cadre de travail avec les élèves pour pouvoir s'écouter, s'exprimer sans violence, passer son tour de parole... Ce travail peut se faire à partir de l'album *Groupes** ⁽²⁾ ».

S'adapter aux besoins

Ses préparations faites jusqu'aux congés d'automne ? Elle les a rangées. Plutôt qu'à un cursus précis, elle est plus attentive au besoin exprimé ou tu lors d'une séance : il servira de point de départ à la prochaine.

Lorsqu'elle a accepté les heures de remédiation, M^{me} Josse était stupéfaite du faible niveau de vocabulaire. Lorsqu'elle a vu les buts des textes légaux en la matière – « renforcement de français, détection, prévention du décrochage et de la violence »⁽³⁾ – elle a lancé un projet qui les associe à son amour des livres de jeunesse. « *C'est essentiel de poser très tôt un cadre pour qu'ils puissent s'exprimer autrement que par la violence. Plutôt que de construire un lexique de quantité, je travaille sur la qualité, les nuances, et sur un élément qui a du sens et de l'utilité quotidienne : l'expression des sentiments* ».

Du collectif et des ateliers

Les ateliers en petits groupes qui suivent sont l'occasion de manipulations à partir du vocabulaire ou d'une histoire : créer un visage en plastiline pour reproduire telle émotion, construire un baromètre de l'humeur du jour, reconnaître une émotion mimée par un autre élève... La manipulation et le travail manuel permettent au petit parleur de s'exprimer d'une autre façon et à l'enseignant de le stimuler.

Anne-France Josse vise un vocabulaire de qualité via la littérature de jeunesse.



(1) LLENAS A., *La couleur des émotions*, éditions 4 fleuves, 2014.

(2) NAUMANN-VILLEMIN C., BARCILON M., *Groupes*, École des loisirs, 2009.

(3) Notamment le décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement du 4 février 2016 (bit.ly/2eLgN8s) et le décret du 30 avril 2009 organisant un encadrement différencié (bit.ly/2fm3KJ3)

Badaboum

De la M1 la P2, les enseignants de l'École communale de Gilly Centre utilisent un même outil pour le vocabulaire et la syntaxe.

Ils le nomment Badaboum.

« *Tout au long de l'année,*

et au fur et à mesure des activités, nous récoltons des mots écrits sur des fiches, stockés dans des boîtes, et des images qui les symbolisent », explique Sonia Nelli (M2). Cela leur permet de faire des jeux d'association, éventuellement avec un « référentiel » affiché en classe, qui allie les deux.

« *Nous les trions par catégories, dans des boîtes* », ajoute Helena Somia (M3). Les noms rencontrés en classe et dans nos lectures répondent à la question « qui ? ».

Les verbes correspondent aux « actions » expérimentées, les activités, les responsabilités quotidiennes, ... Des noms de lieux répondent à la question « où ? ».

Chaque boîte est symbolisée par une couleur. Ces différentes boîtes permettent de réaliser des phrases sur un tableau qui fait se succéder le sujet, le verbe, le complément. Le groupe-classe décide si ces phrases sont comiques ou si elles ont du sens. Les « petits parleurs » peuvent utiliser les images comme supports.

Une artisanne en apprentissage du français

Avec deux collègues de P3 et P4, l'institutrice Virginie Viollaz mène un projet Langue de scolarisation, avec des groupes de niveaux.

À l'École libre fondamentale de la Sainte-Famille, à Schaerbeek, sept élèves de P4 listent les mots de vocabulaire de leur quotidien sur la notion de « demi » : « mi-temps », « moitié », « partager », « faire le plein ».

L'institutrice, Virginie Viollaz, travaille avec eux la langue de scolarisation. Dans le cadre de l'enseignement différencié, elle est professeure de remédiation en P1 et P2 et personne-ressource pour les primo-arrivants : un mi-temps par fonction. « *Comme il n'y avait pas de primo-arrivants cette année, j'ai proposé le projet Langue de scolarisation à la direction. Mon approche se base sur les mêmes outils* ».

« *Je le fais en concertation avec deux titulaires volontaires de P3 et P4, avec des démarches semblables*, poursuit-elle. *Ici, il s'agit d'une séquence sur les fractions. En préparation, je donne un temps de parole aux francophones vulnérables. De plus, j'apporte à mes collègues un regard extérieur sur leur préparation et je suggère des pistes de travail quant au langage* ».

Ainsi, elle a pu constater qu'ils utilisent une série de mots dans les consignes d'exercices, considérés comme acquis, alors que ce n'est pas le cas pour tous les élèves. « *Les titulaires veillent maintenant à expliciter davantage leurs consignes* ».

De plus, sa présence en classe lors de la séquence valide le savoir acquis par les « vulnérables » et leur donne plus d'estime d'eux. Enfin, à la séance suivante, elle travaille la consolidation par des recherches

de synonymie et de polysémie, par exemple. Pendant ces ateliers, les titulaires veillent à donner aux élèves des contenus non préjudiciables aux autres ou mènent un travail spécifique sur la langue.

Le diagnostic est difficile

Ces élèves en difficulté ont été choisis « *sur base de la syntaxe et du vocabulaire. De plus, nous nous sommes limités à sept en P4 et cinq en P3. Une liste en aucun cas figée. Pour ce*

diagnostic, nous ne disposons pas d'outil, nous le créons nous-mêmes : nous tâtonnons, nous réajustons, nous bricolons ».

Ce projet se fait en plus des remédiations. De plus, tous les 15 jours,

M^{me} Viollaz travaille dans les classes du projet des exercices du programme Parler ⁽¹⁾.

Les connecteurs, l'inférence...

Elle travaille beaucoup l'inférence, la construction d'une conclusion à partir d'un fait, d'une situation. Selon elle, les albums de jeunesse en sont truffés : « *La petite souris mange une soupe au fromage. Le cochon aux navets. Je mangerais bien une soupe..., dit le loup* ». En vocabulaire, elle vise la qualité plus que la quantité. « *Avec trois images qui représentent chacune une action et quelques connecteurs – avant, après, pendant –, l'enfant réalise rapidement un nombre important de phrases* ». ●

⁽¹⁾ www.cognisciences.com/accueil/travaux-en-cours/



© PROF/AVB



Des projets centrés sur la langue

Pour soutenir l'apprentissage du français en maternelle, l'École 1-2 de Saint-Gilles bouscule les habitudes, des logopèdes font de la prévention et des institutrices s'organisent en plateau.

À l'École 1-2 de Saint-Gilles, deux logopèdes testent tous les enfants de la M1 à la P2, en septembre. Quatre collègues font de même dans deux écoles voisines, avec une grille créée par leur groupe de six. Elles déterminent avec les enseignants et les agents CPMS les élèves avec qui elles travailleront et les stratégies à mettre en place. Elles réalisent alors des exercices de prévention en lexique et en phonologie, par groupe de cinq élèves, une heure/semaine : discernement de nom, rythme, collection d'images qui symbolisent des mots... Le retour vers la titulaire est immédiat, y compris sur les exercices réalisés.

Cinq ans plus tard, les élèves de M1 sont en P2. Véronique Lahoese, conseillère pédagogique : « *Un nouveau testing comparé au premier montre des bénéfices dans tous les domaines travaillés* ».

Cette année, les logopèdes viennent en plus une période tous les 15 jours en P1 et P2. Le but ? « *Observer plus finement l'enfant en contexte réel et se concerter avec les titulaires pour améliorer les pratiques d'apprentissage. Des deux côtés, elles ont exprimé des réticences. Mais le Pouvoir organisateur a insisté pour mener ce projet-pilote un an, avant d'en faire le bilan* ».



© PROF/FWB

Najat Assiba a aménagé son local de M1-M2 en fonction de l'apprentissage du français.

Le projet Logos

Ce projet est né il y a sept ans, à la suite d'un testing sur l'apprentissage du français réalisé avec les soixante élèves de M3 par le CPMS : un test collectif suivi de rencontres individuelles. Il montrait un déficit en lexique et phonologie. Les partenaires engagent alors six logopèdes grâce aux moyens de l'encadrement différencié et une subvention du Pouvoir organisateur.

Le projet Plateau

De plus, il y a deux ans, deux titulaires de M1-M2 ont décidé d'ouvrir les portes de leurs locaux. « *Nous avons voulu mélanger les petits et les bons parleurs de nos deux classes, explique Najat Assiba, avec des coins destinés au langage dans un local, aux mathématiques et au graphisme dans l'autre. Je me suis spécialisée dans les activités de langage, ma collègue dans les autres* ».

Chaque matin, elles travaillent en ateliers. Une particularité ? Elles prennent des notes sur tout ce qui se passe : « *un support pour assurer un feedback vers nos élèves et les valoriser : Tu as dit une belle phrase aujourd'hui. Il y a un mois, tu avais des difficultés à faire une phrase complète... C'est aussi un outil pour améliorer nos pratiques en concertation* ».

« *Nous étions volontaires pour travailler en duo, continue l'enseignante. Et nous avons osé nous remettre en question. Nous avons reçu deux locaux contigus et des moyens pour les aménager. Le bénéfice ? Les petits parleurs dialoguent. La précision, le niveau de vocabulaire, la structuration de la pensée augmentent* ». Aujourd'hui, un deuxième duo s'est mis en place et M^{me} Assiba est devenue personne-ressource en français dans un local atelier ouvert aux quatre classes. ●

S'approprier la langue de l'enseignement

Dans les écoles primaires, un cours d'adaptation à la langue de l'enseignement peut être organisé dans l'horaire scolaire pour des élèves dont la langue usuelle diffère de la langue de l'enseignement ou qui ne la maîtrisent pas suffisamment pour participer aux activités de la classe. Ce cours est donné par le titulaire ou par un maître d'adaptation ⁽¹⁾.

« J'y accueille, à la demande des institutrices titulaires, deux groupes d'élèves de 3^e maternelle, 1^{re} et 2^e primaire qui ne parlent pas le français à la maison, détaille Nathalie Flament qui assure six périodes hebdomadaires d'adaptation à la langue de l'enseignement à l'Institut Saint-Dominique, à Schaerbeek. *Tout se base sur l'oral. Souvent, j'organise de petites sorties ; au retour en classe, je leur demande de raconter, je fais reformuler les phrases, répéter les mots... Je crée mes propres outils (des cartes illustrées, par exemple). C'est le conseil de classe, auquel je participe, qui décide qu'un enfant qui a progressé peut réintégrer son groupe classe* ».

⁽¹⁾ bit.ly/2q1ZRbP

Le français langue étrangère à la rescousse ?

Les outils de français langue étrangère (FLE) peuvent-ils offrir des ressources aux enseignants ?

Les outils de français langue étrangère (FLE) ont été développés pour apprendre cette langue aux non francophones et pour l'alphabétisation des adultes.

Utiles, utilisables par les enseignants du fondamental ? « Oui, répond Hervé Buntinx, qui enseigne à la Haute école de la Ville de Liège aux régents en français langue étrangère, mais aussi aux futurs instituteurs maternels et primaires. *Parce que, le plus souvent, les pratiques méthodologiques du FLE empruntent aux différentes didactiques mobilisées par les enseignants pour répondre à l'hétérogénéité des profils linguistiques des élèves. Et un enseignant se doit de répondre aux besoins des apprenants dans leur quotidien pour qu'ils participent au monde dans lequel ils vivent* ».

Ce professeur le précise : cela implique que les enseignants posent un diagnostic des acquis en français pour cerner les besoins précis des élèves. Et qu'ils détectent la présence (ou l'absence) d'une langue de référence dans l'entourage de l'enfant. Cette langue est une sorte d'étalon de mesure par rapport à la langue apprise à l'école.

« Lors des modules FLE et didactiques associées (dans la section préscolaire) et initiation au FLE et au français de scolarisation (en primaire), je complète la formation de base qu'ils ont reçue (sur la lecture, l'écriture...) et j'adapte les approches pédagogiques pour un public allophone. J'analyse des documents pédagogiques concrets dans la spécificité du FLE et je propose des exercices et des activités pour qu'ils puissent élaborer des séquences

pédagogiques en adéquation avec les besoins du public visé et avec les compétences attendues par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ».

Des ressources ? M. Buntinx précise que plusieurs maisons d'édition proposent des manuels adaptés aux âges des apprenants. Comme, par exemple, *Alex et Zoé*, accessibles aux enfants dès 7 ans ; *Fluo*, pour les 9-10 ans ; et la collection *Pourquoi pas ?* pour les adolescents ⁽¹⁾. Mais il existe bien d'autres ressources produites par des professionnels qui veulent aider les écoliers, comme les écoles de devoirs ou des associations (Lire et Écrire...) et qui peuvent être adaptées à l'âge, aux besoins et à l'environnement scolaire des apprenants. •

⁽¹⁾ Éditions Clé International



Les langues maternelles en classe

Et si l'on introduisait les langues d'origine des élèves dans les apprentissages scolaires ? Bilan du projet-pilote mené à Gand.

De 2008 à 2013, le projet *Thuistaal in Onderwijs* (*La langue maternelle dans l'enseignement*) a testé le multilinguisme dans quatre écoles fondamentales gantoises. Les enseignants y favorisaient l'utilisation des langues maternelles en classe par diverses activités. Dans deux écoles, des enseignants turcophones apprenaient à lire et à écrire dans leur langue aux enfants turcs de 3^e maternelle et de 1^{re} primaire, pendant quelques heures par semaine. Des conseillers pédagogiques apportaient soutien et ressources aux enseignants.

Quel est le bilan ? La parole au professeur Piet Van Avermaet (Université de Gand) qui a encadré une recherche interuniversitaire sur ce projet ⁽¹⁾.

PROF : Quels ont été les effets sur les enfants ?

Piet Van Avermaet : Selon les enseignants, les élèves avaient plus confiance en eux-mêmes, se montraient plus ouverts à la langue de l'autre, plus motivés et impliqués dans les activités et dans l'apprentissage du néerlandais.

Cela a-t-il changé la façon de voir des enseignants ? Et des parents ?

Cela a amené une attitude plus positive par rapport au plurilinguisme à l'école. Surtout dans les classes maternelles, où les enseignants acceptaient déjà auparavant l'usage spontané des langues familiales en classe. En primaire, les enseignants ont permis aux enfants de s'entraider dans leur propre langue et ont parfois pu travailler en équipe avec l'enseignante turque.

Beaucoup craignaient tout de même de perdre le contrôle sur l'organisation et l'évaluation

des tâches réalisées en partie dans la langue familiale. Même s'ils sont restés convaincus qu'il est important d'immerger totalement les enfants en néerlandais en classe, ils ne conseillent plus aux parents allophones de parler uniquement le néerlandais avec leurs enfants.

Pour les parents, si la langue maternelle permet aux enfants de maintenir les liens identitaires et culturels, apprendre le néerlandais à l'école assure l'avenir. Mais ils ne connaissent pas bien les nombreuses manières de faire entrer les langues à l'école.

Quelles sont les limites et les conditions d'un tel projet ?

Difficile de trouver des enseignants allophones pour assurer certains apprentissages en langue maternelle dans des classes rassemblant des élèves de multiples origines.

Je vois trois conditions. D'abord, un consensus dans l'équipe éducative sur les bénéfices que l'on peut retirer de ces pratiques. Il faut un climat préalable favorable c'est-à-dire que l'école permette aux enfants de parler leur langue maternelle à certains moments. Et que les enseignants soient soutenus dans leur travail.

Est-ce que d'autres pays ou régions développent de telles pratiques ?

Cette approche est peu pratiquée. À Berlin, il existe quelques écoles où les apprentissages (lecture, écriture...) se font dans les langues maternelles. Ce qui est souvent favorisé, c'est l'immersion dans une langue dominante ou jugée utile pour la réussite scolaire et professionnelle de l'enfant. •

⁽¹⁾ bit.ly/2fOW1HO

POUR EN SAVOIR +

Vous trouverez dans la version en ligne de ce magazine des outils et des références bibliographiques liées à ce dossier.

www.enseignement.be/prof

Un carnet d'attitudes pour ouvrir les portes de l'emploi

L'équipe pédagogique du Chêneux, à Amay, utilise avec ses élèves un carnet d'attitudes professionnelles. Ce projet lui a valu le Prix Reine Paola pour l'Enseignement.

Début septembre à l'Établissement d'enseignement secondaire spécialisé de Wallonie-Bruxelles Enseignement Le Chêneux. Audrey Dejardin, professeure et référente pour les élèves de forme 2 et 3 (phases 2 et 3) de la section travaux de bureau ⁽¹⁾, rafraîchit la mémoire de Sullivan. « *L'an dernier, nous t'avons demandé de mieux organiser ton travail, de te maîtriser, de respecter l'horaire,*

(enseignement professionnel) s'est élargi cette année à une vingtaine d'élèves de forme 2 (ouvrant la porte à une insertion en milieu de vie et/ou de travail adapté). Il a reçu en juin le Prix Reine Paola pour l'Enseignement ⁽²⁾.

« On parle tous de la même chose »

« *En 2012-2013, j'ai suivi une formation sur le thème Comment préparer au mieux les élèves à réussir l'épreuve de qualification ?, assurée par la Formation en cours de carrière pour l'enseignement secondaire non confessionnel, explique Murielle Hansenne, coordinatrice pédagogique de ce projet. J'y ai découvert le concept des attitudes professionnelles développées par le pédagogue canadien Henri Boudreault* ⁽³⁾. *J'ai proposé alors à mes collègues d'adapter ce concept à l'école.* »

La directrice, Catherine Praillet, a réuni les enseignants pour construire le projet. Douze attitudes professionnelles ont été retenues et expliquées (respect des règles, de l'outillage, tenue professionnelle, hygiène personnelle, esprit d'équipe...).

Ensuite, des enseignants volontaires représentant toutes les disciplines et tous les secteurs de formation ont travaillé ensemble pour détailler chaque attitude par des attendus comportementaux concrets. « *Communiquer* », par exemple, signifie « *se faire comprendre et comprendre les autres en utilisant un ton et un vocabulaire adéquats* ». « *Respecter l'horaire de travail* » signifie que l'élève « *se met directement au travail, prend une pause selon l'horaire convenu, respecte l'horaire de la journée et justifie ses absences* ». Ce travail a abouti à l'élaboration d'un carnet d'attitudes professionnelles pour chaque élève.

Pour M^{me} Hansenne, cet outil, bien concret, a un grand avantage : « *dans le Plan individuel d'apprentissage et le bulletin, les compétences comportementales interdisciplinaires parlent peu à l'élève, à l'enseignant et au titulaire. Des termes comme " respect de l'environnement "*



L'élève se rend compte que l'on cherche à lui faire acquérir les attitudes indispensables dans le milieu professionnel.

d'accepter la critique. Pour t'aider à y arriver et vu que tu adores l'informatique, le conseil de classe t'a autorisé, l'an dernier, à effectuer un grand nombre de travaux sur ordinateur. Avec l'objectif de te remotiver, d'éviter que tu décroches ». Sullivan acquiesce : « *Je me suis engagé à faire plus d'efforts. Pour le moment, ça marche !* ».

Situé à Amay, Le Chêneux accueille des élèves qu'elle forme à divers métiers (commis de cuisine, peintre en carrosserie, encodeur de données, maçon, jardinier...). Depuis trois ans, l'école s'efforce de développer chez ses élèves les attitudes qui leur seront indispensables pour réussir leurs stages puis pour s'insérer dans le milieu du travail. Ce projet qui concernait au départ quelque 150 élèves de forme 3

"autonomie", revêtent des sens divers selon les cours. En choisissant des attitudes professionnelles, en les détaillant, on aboutit à quelque chose de plus constructif, fédérateur pour les professeurs et les élèves. On parle tous de la même chose ».

Un carnet personnel pour chaque élève

La coordinatrice du projet a créé une grille de détection individuelle et demandé à chaque enseignant d'observer les élèves de phase 2 et 3 pendant quatre semaines en classe, pour identifier au maximum les six attitudes professionnelles à travailler avec chacun.

Ensuite, le référent (souvent le professeur de pratique professionnelle) a pris le temps d'expliquer l'objectif et le fonctionnement du carnet à chaque élève de la section dont il est responsable. En signant le carnet, l'élève s'engage à s'autoévaluer régulièrement, pour prendre conscience des progrès réalisés et du chemin qu'il reste à parcourir.

Lors des quatre conseils de classe annuels, le référent rappelle les attitudes travaillées pour chaque élève. Collégalement, les membres du conseil de classe proposent des remédiations. M^{me} Hansenne : « Elles peuvent prendre différentes formes. On peut proposer à l'élève d'être plus vigilant, en lui expliquant de manière positive ce qui est attendu de lui mais aussi l'amener à s'améliorer via des formations internes et externes à l'école (atelier relooking, groupes de parole, atelier communication...). »

Un travail plus concret, plus suivi

« Il y a donc un engagement des deux côtés, souligne la directrice. Pour les enseignants cela a représenté un travail énorme au départ du projet. Mais ils ont davantage le sentiment d'être pris en considération, de réaliser un travail plus concret et plus suivi. L'élève, lui, se rend compte que l'on s'intéresse à lui ; que l'on cherche à lui faire acquérir les attitudes indispensables dans le milieu professionnel ; et qu'on l'aide à trouver – ou qu'on lui propose – des ressources pour s'améliorer ».

Ce carnet d'attitudes, qui ne sanctionne pas les études, n'est évidemment pas l'antidote contre le décrochage. Mais il peut être un outil concret qui, dans certains cas, permet l'accrochage.

L'équipe n'a pas encore suffisamment de recul pour « quantifier » les effets positifs, mais la coordinatrice l'ajoute : depuis le début du projet, jamais un élève n'a refusé d'utiliser cet outil. Et tous reçoivent, en fin d'année, une attestation qui mentionne les progrès engrangés.

Le projet est-il transposable ? « Mais oui, assure la directrice. Dans d'autres écoles de l'enseignement spécialisé comme dans l'enseignement professionnel ordinaire.

Mais chaque école devrait alors adapter l'outil pour se l'approprier. D'ailleurs, dans la foulée de l'attribution du Prix Reine Paola pour l'Enseignement, une école néerlandophone et une germanophone nous ont contactés ».

Catherine MOREAU

(1) L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en formes et, au sein des formes, en phases d'apprentissage correspondant à la durée requise pour que l'élève atteigne les objectifs et maîtrise les compétences fixées. En forme 2 (formation rendant possible l'intégration dans un milieu de vie adapté), il y a deux phases ; en forme 3 (formation ouvrant sur l'intégration dans un milieu de vie et de travail ordinaire), il y en a trois.

(2) La Fondation Reine Paola pour l'Enseignement attribuera deux prix en 2016-2017. L'un récompensera des enseignants du fondamental ou du secondaire ayant conçu un projet pédagogique rendant les disciplines scientifiques plus attrayantes pour les élèves et éveillant leur intérêt pour les carrières scientifiques. L'autre sera attribué à des personnes ou associations organisant des activités extrascolaires pour améliorer la scolarité des enfants et des jeunes et les intégrer dans la société. Inscriptions jusqu'au 31 janvier 2017. www.prixpaola.be

(3) bit.ly/2dO30v4

Un support bien précis

« Ce carnet donne un support bien précis pour aider les jeunes à acquérir des attitudes adéquates pour les stages », assure Audrey Dejardin, professeure référente pour des élèves de forme 2 et 3 (phases 2 et 3).

Pour Ludovic Riga, professeur de français, « dans mon cours, centré sur la communication, cela n'a pas changé fondamentalement les choses. Mais quand je sais qu'un élève doit acquérir davantage d'autonomie, je lui donne plus de temps pour progresser seul, je ne réponds pas directement à ses demandes d'aide ».

Apporter le meilleur en moi

Et les élèves, qu'en pensent-ils ? « Ma référente m'a dit que je devais m'améliorer dans quatre compétences, explique Sullivan. J'ai été d'accord, car je me suis dit que cela pouvait apporter le meilleur en moi. L'an passé, quand quelque chose m'énervait, je m'énervais sur tout le monde. Rien que savoir que je peux demander à m'isoler un peu quand ça ne va pas, ça me calme ».

Lucas sait « mieux ce que je peux corriger. L'an passé, on m'a demandé d'être plus autonome. En fait, je suis stressé parce que je n'ai pas confiance en moi. Le conseil de classe m'a demandé de m'occuper d'un élève de phase 1. Et là, je vois que je suis capable de l'aider dans les cours, de lui expliquer ».

Pour collaborer...

Un nouveau dossier TICE est disponible en ligne sur www.enseignement.be : *Osons la collaboration numérique*.

L'auteure, Nathalie Bolland, s'est d'abord tournée vers le développement des compétences collaboratives des élèves en pointant notamment l'intérêt pédagogique du travail collaboratif et des outils numériques dans un contexte collaboratif. Et elle ne manque pas de poser la question de la collaboration en tant que condition de réussite de l'intégration du numérique.

Dans le deuxième axe, cette agente de l'Administration générale de l'Enseignement décrit les principaux usages collaboratifs et pédagogiques des outils numériques. On y trouve aussi une typologie de ces outils et des ressources pour mieux appréhender leurs possibilités et contraintes.

Enfin, son troisième axe propose des conseils pour accompagner des élèves dans une démarche collaborative ou coopérer entre collègues. On y retrouve notamment le témoignage de l'expérience menée par Yves Khordoc avec sa 5^e primaire (lire ci-contre).

Les dossiers TICE d'Enseignement.be sont évolutifs et la cellule qui les gère appelle les enseignants à y collaborer via info@enseignement.be.

Par ailleurs, les personnes intéressées par la thématique pourront trouver sur www.csem.be des traces des travaux menés le 24 octobre lors de la Journée des Hautes Écoles sur l'éducation aux médias numériques et l'apprentissage collaboratif.

Des TIC pour aider à coopérer

Instituteur, Yves Khordoc s'appuie sur des outils informatiques pour favoriser la collaboration.

Cette classe de 5^e primaire du Centre Scolaire Saint-Michel à Etterbeek adopte régulièrement le « code orange » : les élèves travaillent en autonomie et peuvent chuchoter. Ainsi, l'instituteur Yves Khordoc ⁽¹⁾ prend du recul et va vers les élèves qui ont plus de difficultés. Il enseigne depuis 17 ans, et depuis 10 ans en 5^e et 6^e. « *Le décalage entre les enfants me préoccupe fort. Ainsi, depuis 2014, je personnalise les apprentissages et je mets en place un cadre, pour pouvoir le faire* ⁽²⁾. De plus, j'utilise des facilitateurs numériques ».



La personnalisation de l'apprentissage et la collaboration rendent les élèves très autonomes.

Une évolution modulaire

Point important de ce cadre, l'enseignant élabore avec chaque élève un plan de travail passant par la découverte, l'entraînement, l'obtention d'un « brevet » et éventuellement la remédiation. Et il met à sa disposition des fiches d'apprentissage papier, disponibles également sur le blog de la classe. Elles aident les élèves à acquérir à leur rythme des « ceintures de compétence ». De plus, un ordinateur et deux tablettes, connectés, donnent accès à la plateforme d'exercices Wazzou. Et ce matériel, complété par un projecteur et un tableau blanc, permet de visualiser sur grand écran tout élément d'apprentissage interne ou externe à la classe.

Cet esprit de progression caractérise aussi les « ceintures de comportement ». Elles

responsabilisent les élèves dans le respect de leurs droits et le rappel de leurs devoirs.

Coopération

La valorisation des élèves se sent aussi dans les « rituels ». Ceux qui occupent un « métier » les gèrent durant un quart d'heure en début ou fin de journée. Le « président » anime la réunion. Le « maître des devoirs » rappelle les tâches à réaliser à l'aide de Google agenda. Le « journaliste » annonce les titres de certains quotidiens. Et un petit tour sur Twitter permet à chacun de vérifier les informations ou les défis envoyés par des classes avec lesquelles on correspond, ou de réaliser un #Autobilan de l'apprentissage de la journée, accessible aux parents...

Les élèves ont aussi recours à leurs pairs, dans les travaux de groupe, de façon ponctuelle (sollicitée par un post-it sur la porte de la classe) ou via un tutorat à plus long terme. Cette solidarité caractérise le « Conseil de coopération ». Tous les 15 jours, il vise à gérer en groupe les événements de la classe.

« *Pas à pas, les élèves apprennent ce nouveau fonctionnement, qui les rend plus autonomes dès la mi-octobre*, conclut M. Khordoc. *Ils adhèrent à ce dispositif qui leur permet de grandir dans un climat positif. Les TIC les y aident, comme d'autres outils* ». ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ yveskhordoc@yahoo.com

⁽²⁾ Pour s'y initier, Yves Khordoc conseille la lecture de son blog www.leprof.be et deux livres de Sylvain Connac : *Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école* (2009) et *La personnalisation des apprentissages : pour gérer l'hétérogénéité de la classe* (2015), parus chez ESF éditeur.

Population scolaire : suivre l'évolution pour savoir où ouvrir des places

Tous les trois ans au moins, le Gouvernement doit analyser les perspectives de population scolaire et les places disponibles, afin d'identifier les besoins prévisibles. Un exercice difficile.

Il y a dix ans, sur base des perspectives démographiques de la Direction générale Statistique et Information économiques du Fédéral, on estimait qu'il y aurait en maternelle à peine plus d'enfants en 2024-2025 qu'en 2003-2004, soit à peu près 176 000. Dix ans plus tard, on sait qu'ils étaient 189 304 en 2014-2015, et on table sur 194 573 en 2024-25.

Le constat est analogue pour le primaire et pour le secondaire, ce qui montre bien combien il est délicat d'établir des perspectives à long terme. Or, il en faut pour adapter les infrastructures, car créer des places prend du temps.

Un outil de monitoring

Les tensions entre l'offre et la demande de places dans les écoles ont donc justifié la création d'un outil de monitoring. Deux décrets ⁽¹⁾ prévoient que le Gouvernement procède au minimum tous les trois ans à une analyse des données disponibles, afin d'identifier les besoins prévisibles.

Depuis 2014, cet outil s'affine en permanence. Pour les évolutions de la population scolaire, il reste tributaire des données disponibles et des perspectives élaborées les unes par le Fédéral, les autres par les Régions. Pour le nombre de places disponibles, les chiffres actuels se basent sur le nombre maximal d'élèves inscrits dans chaque implantation, entre 2004-2005 et 2014-2015 (pour autant que l'implantation soit ouverte en 2013-2014), auquel on ajoute les projets de création de places déjà budgétées.

On aboutit ainsi à des tableaux reprenant pour les années 2015 à 2022 et par commune les effectifs scolarisés et les places disponibles, pour le fondamental et pour le secondaire ordinaire.

La différence est calculée selon trois scénarios : une « réserve de places » de 7, 10 ou 13 %.

« Il s'agit bien d'un exercice, qui a ses limites, et qui a pour objectif d'alerter la Direction générale des Infrastructures sur l'existence d'une éventuelle tension [NDLR : entre offre et demande de places]. Mais, compte tenu de la mobilité des élèves, ce n'est pas parce qu'il y a une tension à tel endroit que c'est là qu'il faut construire », explique Eric Deny, d'Etnic (Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication), qui a conçu cet outil d'aide à la décision.

Plusieurs options

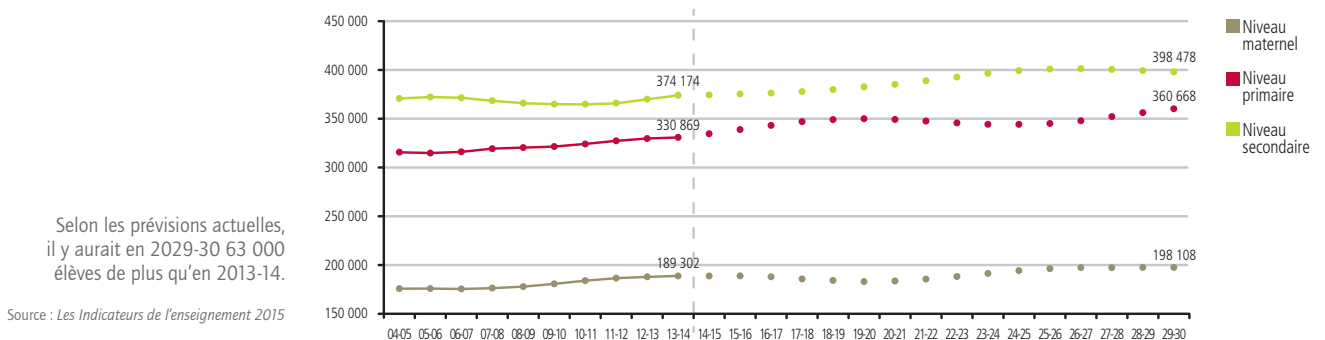
Par ailleurs, la note qui accompagne ces tableaux remis aux députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles le mentionne explicitement : « une série d'options existent qui vont du renforcement de l'attractivité de certains établissements à la création de nouvelles écoles en passant par l'optimisation des espaces existants ».

Et d'avertir qu'« une simple addition des places réputées manquantes pour atteindre un différentiel de 7, 10 ou 13 % dans chaque commune [...] ne doit en aucun cas être considérée comme un nombre global pertinent de places à créer sur la Fédération Wallonie-Bruxelles ». Cela va de soi puisque des élèves peuvent par exemple trouver place dans une école de la commune voisine...•

D. C.

⁽¹⁾ Article 6, § 2, alinéa 1, 2 et 5 du décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire (bit.ly/2gg5WWg); article 2bis du décret du 13 juillet 1998 portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire (bit.ly/2fVhrhy).

Perspectives d'évolution des populations scolaires



Former des citoyens physiquement responsables

Marc Cloes enseigne aux futurs agrégés d'éducation physique dans le secondaire supérieur. Il plaide pour que ces professeurs endossent dans l'école le rôle de coordinateur de la promotion de l'activité physique.

PROF : Avec d'autres responsables de la formation en éducation physique, vous plaidez pour trois heures d'éducation physique par semaine tout au long de la scolarité obligatoire ⁽¹⁾. Y a-t-il péril en la demeure ?

Marc Cloes : À l'heure des discussions du Pacte pour un Enseignement d'excellence, cela nous a paru indispensable. Tout le monde a deux périodes au minimum par semaine tout au long de la scolarité (deux fois 35 minutes si vous défalquez les vestiaires et les pauses). Dans le réseau WB-E au secondaire, le minimum passe à trois heures. Il faut généraliser vers le haut et pas vers le bas. Pour les enfants et les adolescents, l'Organisation Mondiale de la Santé recommande d'ailleurs un minimum d'une heure par jour d'activité physique modérée ; peu y parviennent ⁽²⁾. Le *Baromètre de la condition physique* ⁽³⁾ montre que les qualités physiques des jeunes sont en baisse constante chez les 12-18 ans. Même en 1^{re} année des études supérieures en Éducation physique, le niveau de la condition physique des étudiants diminue.

Vous souhaitez aussi une éducation physique « plus centrée sur la préparation de citoyens responsables de leur corps pour le reste de leur vie »...

L'éducation physique doit être plus ancrée socialement et préparer des adultes physiquement éduqués et capables de gérer leurs ressources motrices et physiques. Autrement dit, l'enseignant doit proposer des leçons qui ont du sens et permettre aux élèves d'acquérir des compétences mobilisables tout au long de leur vie et pas seulement dans le cadre de l'école.

Des exemples ?

Soulever un banc, une bomme, un bock... peut devenir l'occasion d'attirer l'attention des élèves sur les bons gestes qui permettent l'économie du dos. Surtout dans certaines sections comme la puériculture, la construction, les soins infirmiers, l'aide aux personnes, mais aussi pour tous les élèves qui, plus tard, pourront se passer de consulter un médecin pour une lombalgie grâce à l'acquisition de gestes qui protègent des blessures.

Ou, lorsque l'enseignant a prévu une séquence de badminton, il peut préciser à ses élèves qu'ils pourront ensuite utiliser les exercices dans un autre environnement, pour se dépenser, pour se déstresser... Il peut aussi leur indiquer des adresses de clubs, le prix d'une bonne raquette, la manière de choisir des volants...

Ainsi, il suscite l'intérêt des élèves. Si 15 % se passionnent pour les compétitions sportives, il faut davantage motiver la majorité qui aime la pratique sportive sans se faire mal.

Apprendre à se tenir correctement sur une chaise ou à adopter une bonne position de marche, cela aura sans doute plus d'impact à



© PROF/FWB

long terme qu'avoir appris un appui tendu renversé correct, même si ce dernier permet de renforcer la musculature de maintien et développe l'habileté motrice générale.

D'autres préconisent la promotion du sport d'élite et la compétition...

C'est le cas des USA. Ce pays a aussi la médaille d'or de l'obésité. Il faut du sport de haut niveau. Mais surtout, développer l'éducation physique pour tous et pas seulement pour les bons. Le modèle canadien DLTA (développement à long terme de l'athlète) vise, lui, un style de vie actif pour tous et met en place les structures en fonction des intérêts et des possibilités de chacun.

Une petite révolution, non ?

Il s'agit de quitter un enseignement de l'éducation physique centré sur le sport pour des projets orientés vers le développement de citoyens responsables de leur corps. Cela amène le professeur d'éducation physique – ne l'appellez plus « prof de gym » – à devenir le coordinateur, la pierre angulaire de la promotion d'un style de vie actif à l'école.

À chaque enseignant de prévoir dans son cours des moments d'apprentissages qui dépassent l'acquisition d'habiletés motrices. La plupart le font, mais rarement de manière systématique. À lui de planifier – en équipe – un enseignement spiralaire, avec des piques de rappel.

Il peut aussi communiquer à ses collègues instituteurs ou d'autres branches des activités réalisables en classe. L'Éducation physique en sortira valorisée. Et là, ça bouge : dans plusieurs écoles, nous avons testé avec des enseignants des pauses d'activités physiques scolaires (PAPS), sous la forme de jeux, de vidéos de mouvement que les enfants imitent. Certains élèves ont même créé leurs propres vidéos. Le temps « perdu » est vite récupéré : les élèves sont souvent plus productifs quand ils reprennent une activité cognitive.

Ces accents sont-ils présents dans les référentiels et les programmes ?

L'idée de former des citoyens physiquement responsables de leur corps au cours d'éducation physique n'est pas exprimée telle quelle dans les textes légaux. Toutefois, la lecture des prescrits en termes de compétences et de finalités permet aux enseignants de développer des contenus

amenant cet ancrage sociétal. Reste à penser à la manière avec laquelle leurs élèves vont pouvoir s'appuyer sur ce qui leur est enseigné.

Cela implique des changements dans leur formation initiale ?

Quelle que soit la filière de formation, il y a des cours d'anatomie, de physiologie de l'effort, d'éducation à la santé. À l'enseignant d'intégrer ces connaissances de la meilleure façon didactique possible, de rendre explicites ses consignes et ses objectifs pour que les élèves les comprennent bien et y trouvent du sens.

On (re)parle d'instaurer la mixité dans les cours d'éducation physique. Une bonne chose, selon vous ?

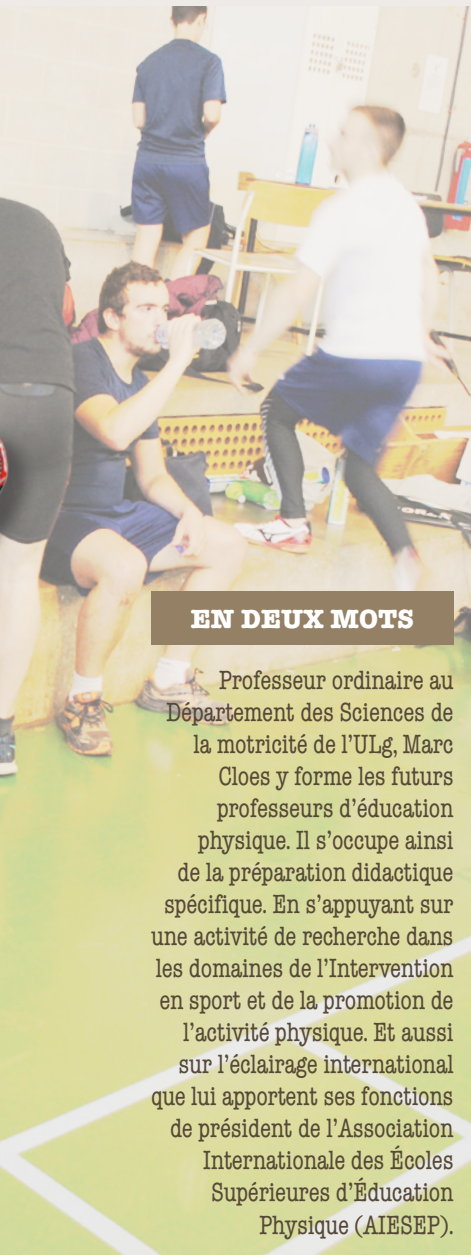
Il y a autant d'études qui démontrent les bénéfices de cours mixtes que d'études qui en pointent les désavantages. Ce n'est pas à imposer d'emblée ; cela dépend des projets éducatifs, des groupes, de la volonté de l'enseignant. Celui-ci doit être capable de s'adapter à son public, notamment dans certains contextes culturels particuliers, pour atteindre les objectifs fixés. Si ce n'est pas fait pour rapprocher les élèves, cela ne marchera pas. Je pointe aussi un paradoxe : alors que l'on vante tant le modèle finlandais dans de nombreux domaines, pourquoi ne dit-on pas que ce système d'enseignement a préféré les cours séparés pour filles et garçons, tout en laissant des espaces de pratique communs ? ●

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE
et **Catherine MOREAU**

(1) Lire le dossier « Doubler les heures de gym, un choix de société ? » de notre numéro de décembre 2008, (PROF n° 1), www.enseignement.be/prof

(2) 6 % des 6-9 ans et 2 % des 10-17 ans, selon l'enquête de consommation alimentaire 2014-2015 (Rapport 3, paru en 2016).

(3) www.sport-adepts.be/index.php?id=7147



EN DEUX MOTS

Professeur ordinaire au Département des Sciences de la motricité de l'ULg, Marc Cloes y forme les futurs professeurs d'éducation physique. Il s'occupe ainsi de la préparation didactique spécifique. En s'appuyant sur une activité de recherche dans les domaines de l'Intervention en sport et de la promotion de l'activité physique. Et aussi sur l'éclairage international que lui apportent ses fonctions de président de l'Association Internationale des Écoles Supérieures d'Éducation Physique (AIESEP).

De la métacognition à l'apprentissage autorégulé

Cette rubrique invite un ou des experts à faire part à nos lecteurs d'un message qu'il(s) juge(nt) important, dans le contexte actuel. Bernadette Noël et Sylvie C. Cartier insistent sur l'intérêt des notions de métacognition et d'apprentissage autorégulé.



Qu'entend-on par « la métacognition » ? Et par « l'apprentissage autorégulé » ? Comment les définir ? Quelles sont les similitudes et les différences ? Quelles sont leurs applications en contexte scolaire, académique ? Dans cet article, nous allons tenter de répondre à ces questions et vous démontrer l'intérêt d'utiliser ces concepts à travers votre enseignement, si vous ne le faites déjà.

L'histoire de la métacognition commence avec Flavell ⁽¹⁾ (1977) et sa définition initiale. L'introspection est au centre de la problématique. En fait, la plupart des définitions incluent au moins deux notions :

- d'une part la connaissance de sa connaissance, de ses processus cognitifs et, plus tard, on y inclura aussi la connaissance de ses états affectifs ; l'apprenant va donc porter un jugement positif ou négatif sur ses processus (une autoévaluation) ;
- et d'autre part la capacité de les contrôler, de les réguler consciemment et délibérément, de façon continue.

En parallèle, dans les années '70, l'on voit apparaître le concept d'apprentissage autorégulé avec les travaux de divers chercheurs américains, dont Zimmerman ⁽²⁾ (1986). Selon la perspective contemporaine de recherches sur l'apprentissage autorégulé dans des activités complexes de Cartier et Butler, il s'agit :

- d'un processus complexe et dynamique d'apprentissage réalisé à partir du bagage que l'apprenant apporte avec lui dans l'activité et qui s'adapte à divers contextes ;
- et dont les divers éléments de l'individu (connaissances, perceptions, comportements et émotions) et du contexte (historique, social, culturel, scolaire) sont mutuellement interdépendants et toujours présents.

L'apparition de théories sur ces deux concepts, au même moment, les rapproche jusqu'à les utiliser souvent comme synonymes. Dans les deux cas, l'atteinte d'un but ou d'un objectif d'apprentissage est visée. Tous les deux

incluent aussi les aspects affectifs dans les années '80. Ils traitent tous deux de l'auto-régulation, du contrôle de leurs actions par l'apprenant.

Toutefois, dans le cas de la métacognition, la régulation est vue comme une des stratégies d'action de la métacognition, alors que dans le cas de l'apprentissage autorégulé, le processus même d'apprentissage repose sur l'auto-régulation dont les principales phases sont la planification, le contrôle/ajustement et l'autoévaluation. L'importance attribuée au contexte dans l'apprentissage autorégulé est aussi un élément qui distingue les deux concepts.

Les applications de la métacognition dans l'enseignement/apprentissage sont nombreuses, utiles et fécondes. Nous évoquerons notamment l'usage du portfolio que Bernadette Noël a utilisé dans le cadre de la formation des futurs agrégés. Dans sa conception, le portfolio est un dossier d'apprentissage cumulatif et continu d'indicateurs du cheminement de l'apprenant, sélectionnés et commentés par lui à des fins d'évaluation.

C'est à travers le portfolio qu'elle tente notamment de favoriser la prise de recul (*métacognition*) du futur enseignant. Dans son portfolio, ce dernier démontre sa connaissance de soi, l'auto-régulation de ses processus d'apprentissage, la construction qui les sous-tend. Ainsi, on lui demande de faire le point sur sa formation en rédigeant une synthèse personnelle qui intègre ses apprentissages professionnels et les difficultés rencontrées, et qui tient compte des acquis conceptuels et théoriques favorisant la théorisation de ses observations, jugements et pratiques de stages ou en situation réelle de classe.

M^{me} Noël a appliqué également le concept de métacognition en tant que conseillère pédagogique en 1^{re} année universitaire. Ainsi, après les examens de janvier, elle recevait les étudiants pour analyser avec eux leur

situation d'échec et tenter d'y remédier : repérer ses erreurs, en connaître les causes afin de ne plus les reproduire aide à la réussite de l'étudiant.

La qualité de l'analyse de ses propres stratégies par l'apprenant et de son propre contexte de travail est apparue déterminante pour améliorer l'efficacité de son apprentissage et peut participer à sa réussite académique. Cosnefroy, comme beaucoup d'autres auteurs, le souligne dans son ouvrage de 2011⁽³⁾ : « *Les travaux convergent pour souligner que la capacité à s'autoréguler est une variable décisive pour améliorer la réussite dans les apprentissages et pour comprendre la réussite ou l'échec* ».

Les retombées des travaux sur l'apprentissage autorégulé sont aussi nombreuses et utiles. Par exemple, dans cette perspective de relation individu-contexte, S. Cartier a développé une démarche d'enseignement sur un contexte présent dans (presque) tous les cours et relié à la réussite scolaire, soit l'apprentissage par la lecture (APL). L'APL est une activité complexe planifiée par l'enseignant et un processus mobilisé par l'apprenant qui demandent de lire des textes informatifs et d'en tirer des connaissances, et ce, en gérant ce contexte et en étant motivé pour ce faire.

La démarche d'enseignement⁽⁴⁾ réalisée en sept étapes comprend l'évaluation et l'ajustement du contexte d'APL en relation avec le processus d'APL des élèves. Pour évaluer le contexte et l'APL de l'élève, divers outils ont été développés dont le *Questionnaire Apprendre Par la Lecture* (QAPL), qui évalue ce que l'élève pense, ressent et perçoit dans une activité spécifique d'APL. Des *Questionnaires sur les Pratiques Pédagogiques sur l'APL* (QP-PAPL-1-2-3) et des grilles permettent d'analyser la qualité des situations d'APL et du soutien offert à l'élève. Fort de cette évaluation, l'ajustement de l'enseignement peut se faire en consultant des pratiques identifiées

comme favorables à l'APL, par exemple réaliser une tâche qui demande de réfléchir aux exigences d'une activité d'APL.

En conclusion, dans l'ouvrage qui vient de paraître en 2016⁽⁴⁾, les travaux des contributeurs à la rédaction identifient des pratiques pédagogiques qui peuvent soutenir la métacognition et l'apprentissage autorégulé des élèves et mener au succès scolaire. Ces pratiques touchent entre autres leur métacognition, leur processus d'apprentissage autorégulé, leur motivation à apprendre, leur réflexivité, et ce, dans diverses activités dont la prise de notes, l'apprentissage par la lecture, la résolution de problèmes mathématiques, la production d'écrits, l'interprétation de textes littéraires. ●

Bernadette NOËL et **Sylvie C. CARTIER**

(1) FLAVELL J.H., *Cognitive development*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall Inc., 1977

(2) ZIMMERMAN B.J., «Development of self-regulated learning: Which are the key subprocesses? », in *Contemporary Educational Psychology*, 11: 307-13, 1986.

(3) COSNEFROY L., *L'apprentissage autorégulé : Entre cognition et motivation*. Presses universitaires de Grenoble, 2011.

(4) La démarche d'enseignement sur l'APL, les outils d'évaluation et des exemples de pratiques développés à travers des recherches-actions collaboratives au Québec sont disponibles gratuitement via <http://apprendreparlalecture.education>

(5) NOËL B., CARTIER S.C. (sous la direction de), *De la métacognition à l'apprentissage autorégulé*. De Boeck Supérieur, 2016

EN DEUX MOTS

Docteure en sciences psychopédagogiques, Bernadette Noël est professeure émérite

de l'UCL-Mons. Ses intérêts de recherche et d'enseignement portent notamment sur les modèles et les théories de l'apprentissage cognitif et métacognitif

et sur la pratique du portfolio. Elle est auteure et coauteure de plusieurs ouvrages dans ces domaines de recherche.

Sylvie C. Cartier est professeure en orthopédagogie à la Faculté

des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Ses recherches et son enseignement portent sur l'apprentissage par la lecture, sur les

difficultés d'apprentissage des élèves et des étudiants dans des activités scolaires, sur le soutien à l'apprentissage en contexte scolaire, entre autres. Elle a notamment rédigé un ouvrage de référence sur l'apprentissage par la lecture.



Agir contre la violence à l'école



HUMBEECK B., LAHAYE W., BERGER M., *Prévention du harcèlement et des violences scolaires*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2016, coll. Outils pour enseigner.

Dans *Prévention du harcèlement et des violences scolaires*, le psychopédagogue Bruno Humbeeck et Willy Lahaye, philosophe et psychologue, abordent les violences entre élèves qui influencent le climat de la classe et de l'école, ainsi que le bien-être de l'enfant. Ils commencent par situer le harcèlement dans son contexte éducatif contemporain : importance accordée à l'épanouissement individuel de l'enfant, école conçue comme espace de coéducation pour les parents et enseignants...

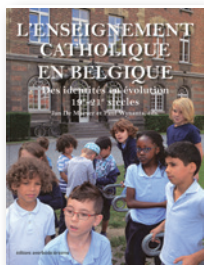
Ils évoquent ensuite les modes de (cyber) harcèlement et leur prévalence à la lumière d'études et d'enquêtes récentes. Puis ils détaillent leur projet de prévention et de prise en charge du (cyber)harcèlement scolaire

et périscolaire, basé sur les principes de la coéducation.

Ce projet est soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis septembre 2015. Il passe par la constitution d'un règlement d'ordre intérieur distinguant les règles (concernant un territoire ciblé), les normes (variables en fonction des groupes sociaux) et les lois (incontournables pour assurer le vivre-ensemble). Il s'agit aussi de réguler les espaces dans l'école (cour de récréation, toilettes...), et de mettre en place des espaces de parole (pour les élèves) maîtrisés par des adultes, et un partenariat éducatif qui reconnaît et respecte les compétences et territoires des enseignants comme des parents. •

C. M.

Une biographie culturelle de l'enseignement catholique



DE MAEYER J. et WYNANTS P., *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution 19^e-21^e siècles*, Éd. Averbode/Erasmus, 2016.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique et Katholiek Onderwijs Vlaanderen sont à la source d'une étude scientifique et critique des identités historiques du réseau d'enseignement libre en Belgique, du 19^e siècle à nos jours. Abondamment illustré, cet ouvrage de près de six-cents pages a été écrit par une équipe de vingt-six chercheurs, conduite par les professeurs Paul Wynants (UNamur) et Jan De Maeyer (KUL-Leuven).

Après une présentation historique du cadre politique et juridique dans lequel le réseau a évolué, le livre met en évidence ses acteurs : congrégations religieuses, écoles supérieures, enseignement spécialisé... Une troisième

partie explore des aspects particuliers : finances et gestion des écoles, évolution du personnel enseignant...

Il s'en dégage l'impression d'une évolution liée à la complexité des échanges entre religion, culture et société. Mais aussi celle d'une diversité de réalités, de pratiques et d'idées. MM. Wynants et De Maeyer : « *Le paysage scolaire catholique se présente au fil de l'histoire comme un patchwork dont les couleurs et textures sont déterminées par la nature des initiateurs ou PO mais aussi par le public cible et le type d'enseignement prodigué* ». •

C. M.

Éducation et mondialisation

Mondialisation, rôle de l'état-nation, essor des mégapoles, transformation de la famille, technologies numériques : le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement y voit de *Grandes mutations qui transforment l'éducation* (Éditions OCDE, en lecture via bit.ly/2egLsaj).

Jouissez sans entraves ?

Fabienne Bloc travaille au sein d'un planning familial ; Valérie Piette est professeure d'histoire contemporaine à l'ULB. Elles publient aux Éditions du Centre d'action laïque *Jouissez sans entraves ?*, où il est question d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. www.laicite.be (> La Librairie du CAL).

De la maison à l'école

Morgane Van Laethem et Anne Franklin ont étudié les déplacements des élèves de la Région de Bruxelles-Capitale, de leur domicile à leur école, pour l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse. 12 % des élèves scolarisés à Bruxelles n'y habitent pas. <http://ibsa.brussels> (> Publications > Focus de l'IBSA).

La qualité de l'accueil

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse a commandité une étude visant à éclairer la qualité de l'accueil et de l'éducation en crèche et en école maternelle du point de vue des jeunes enfants. www.oejaj.cfwb.be (> Mieux connaître les enfants et les jeunes > La qualité de l'accueil du point de vue des enfants).

Écran large sur tableau noir invite les classes au cinéma

Une programmation cinéma de qualité, des dossiers pédagogiques, Écran large sur tableau noir est présent dans douze villes de Wallonie et s'étend à dix lieux à Bruxelles.

Depuis trente ans, Les Grignoux coordonnent *Écran large sur tableau noir*, qui comprend deux volets : une programmation de films à destination du public scolaire⁽¹⁾, et une collection de dossiers pédagogiques que les enseignants reçoivent gratuitement une dizaine de jours avant la séance à laquelle ils ont inscrit leur(s) classe(s).

L'objectif est quadruple. Faire découvrir le cinéma comme lieu, où au confort de vision s'ajoute la possibilité de rencontres, d'échanges. Faire découvrir la spécificité du cinéma qui, au-delà du loisir, est une représentation du monde. Présenter des films qui ne seraient pas vus de manière spontanée. Et former le public de demain.

Douze villes wallonnes accueillent ces séances scolaires : Amay, Bastogne, Charleroi, Durbuy, Gembloux, Libramont, Liège, Marche, Namur, Mons, Tournai et Welkenraedt. Quand c'est possible, les cinémas, centres culturels ou associations partenaires organisent des animations lors de ces séances scolaires (débats, rencontres,...). En Wallonie, cinquante-et-un films sont au programme⁽²⁾.

Depuis cette année scolaire, *Écran large sur tableau noir*, déjà présent à Bruxelles mais dans un seul lieu, amplifie sa programmation. En effet, pas moins de dix lieux accueilleront les projections : cinq cinémas (Actor's Studio,

Flagey, Aventure, Galeries et Vendôme) et cinq centres culturels (à Schaerbeek, Saint-Gilles, Jette, Bruxelles et Watermael-Boitsfort).

La programmation bruxelloise compte septante-et-un films, dont trente-deux axés sur le vivre-ensemble, au sens large. La sélection comprend des œuvres aussi diverses que *Mustang*, *Demain* ou *La Marche*. Des animations, gratuites si possibles, accompagneront ces trente-deux projections. Le réalisateur Nabil Ben Yadir et l'actrice Catherine Salée (parrain et marraine de la nouvelle coordination bruxelloise du projet), y participeront à l'occasion, parmi



Dix lieux bruxellois s'ajoutent aux douze villes wallonnes où emmener sa classe voir des films de qualité.

d'autres spécialistes et membres d'associations coordonnées par l'ONG Coopération par l'éducation et la culture (CEC), également partenaire. ●

D. C.

⁽¹⁾ Pour la Wallonie : www.grignoux.be/ecran-large ; pour Bruxelles : www.ecranlarge.be.

⁽²⁾ <http://grignoux.be/ecran-large-participants>

Sécurité informatique

Le développement des applications métiers est devenu une réalité visant à faciliter l'administration des écoles. En effet, l'ensemble de ces outils administratifs sont à votre disposition via Cerbère sur la page de vos applications « métier », via www.am.cfw-b.be.

Ces applications métiers visent un nombre d'utilisateurs toujours plus important, qui agissent dans des contextes différents : administration, direction d'école,...

Chaque établissement dispose déjà d'un compte Cerbère lié à son adresse e-mail administrative, mais ces comptes « écoles » ne permettent plus de garantir un niveau de sécurité suffisant, certaines applications (comme SIEL, pour Signalétique ELEves) faisant référence à des données à caractère personnel figurant dans le Registre national.

C'est pourquoi il est indispensable que chaque utilisateur de l'application SIEL dispose de son propre compte personnel Cerbère. La circulaire 5681 (www.adm.cfwb.be) décrit la procédure à réaliser pour le 31 janvier 2017.

Il est possible que vous ayez utilisé l'adresse mail de l'école (ecxxxxx@adm.cfwb.be) pour valider votre compte Cerbère. Il vous est demandé de modifier cette adresse par votre adresse personnelle, afin que les informations envoyées ultérieurement arrivent directement dans votre boîte mail. La marche à suivre est clairement indiquée dans la circulaire (pages 22 et suivantes).



Ces élèves qui n'ont pas le sens des nombres

Un élève dyscalculique fera, par exemple davantage d'erreurs en comptage ou lecture/écriture des nombres.

Augustin s'en sort plutôt bien dans plusieurs disciplines. Mais, diagnostiqué dyscalculique, il peine à effectuer des opérations mathématiques simples, écrit 100002007 pour 10 207, persiste à compter sur les doigts...

Le concept de dyscalculie développementale ne fait pas l'unanimité dans le monde scientifique, clinique et scolaire. Mais on s'accorde souvent à dire que les élèves qui en souffrent ont un retard significatif dans les tests standardisés de math par rapport à leur âge de développement.

Ce retard a des conséquences sur la réussite scolaire et ne s'explique pas par une déficience sensorielle, intellectuelle ou des troubles neurologiques. Et la dyscalculie, comme bien d'autres troubles « dys », est souvent associée à d'autres troubles comme la dyslexie, le manque d'attention...

Ce trouble persistant et spécifique des apprentissages mathématiques peut se traduire de multiples manières. Par exemple, un élève dyscalculique comprend difficilement ce qu'est un nombre (c'est-à-dire le lien entre le symbole et la quantité). Il fait davantage d'erreurs dans le comptage, ainsi que dans la lecture/écriture des nombres. Ou il rencontre des difficultés pour saisir et utiliser des termes mathématiques : différence, somme, quantité, « deux fois plus ou moins que »... Il a des difficultés à mémoriser les tables, à comprendre l'énoncé de problèmes. Ou il le fait très lentement, et avec des erreurs. Pour résoudre des opérations, il utilise des stratégies de moins matures (5 +

3 = 6-7-8, comptage avec les doigts...). Il n'associe pas aisément en mémoire le problème et la réponse...

Une des hypothèses avancées pour expliquer l'origine de la dyscalculie, c'est que sous l'influence de facteurs génétiques et environnementaux, il existe une anomalie du développement des réseaux de neurones impliqués dans la perception des nombres. Cette anomalie se situerait dans le sillon intrapariétal du cortex (la substance grise périphérique des hémisphères cérébraux) ou dans ses connexions avec d'autres régions cérébrales ⁽¹⁾.

Pour diagnostiquer la dyscalculie développementale, il faut se baser sur ses effets, c'est-à-dire sur les difficultés rencontrées en maths. Il arrive que l'on explique ces difficultés par un manque de travail ou de motivation. Or, si un élève, en primaire au moins, est peu motivé, c'est probablement parce qu'il ne comprend pas et qu'il n'a pas de plaisir à apprendre ou à faire les exercices... •

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ MOLKO N., WILSON A. J., DEHAENE S., « Dyscalculie, le sens perdu des nombres », dans *La Recherche*, n°379, octobre 2004, p. 42-47 [bit.ly/2e3Z5fi](https://doi.org/10.1016/j.lre.2004.09.001)

Des stratégies multiples pour améliorer le niveau

Quels signes peuvent attirer l'attention d'un enseignant ? Et comment peut-il aider un élève souffrant de dyscalculie ?

Chercheuse et enseignante en psychologie et en logopédie, Marie-Pascale Noël s'intéresse au développement numérique de l'enfant et à ses troubles dans la dyscalculie développementale.

PROF : À partir de quand un enseignant devrait-il s'inquiéter ?

Marie-Pascale Noël : Lorsqu'il constate qu'un élève qui ne rencontre pas de problèmes particuliers dans d'autres matières a des difficultés de compréhension dans plusieurs chapitres de mathématiques, durant plusieurs mois, et est en décalage par rapport aux autres élèves. À plus forte raison si ces constats ont déjà été faits par des enseignants durant les années précédentes. Pas toujours simple, car l'élève peut donner le change en restituant des savoirs mémorisés sans les comprendre. On peut aussi être alerté par un élève qui montre de l'aversion envers les maths ou qui cherche à les éviter.

Qui pourra poser un diagnostic ?

Un logopède spécialisé vers lequel le CPMS pourra orienter l'élève. Ce logopède commencera sans doute par mesurer les compétences mathématiques de base. Cela lui permettra de comprendre ce qui pose problème et de déterminer l'étape à faciliter dans le développement numérique. En utilisant certains outils et méthodes, en l'amenant peu à peu à utiliser des stratégies plus matures, il pourra aider l'élève non pas à guérir de la dyscalculie, mais à améliorer son niveau, à réduire l'écart avec le reste de la classe et, si possible, à améliorer sa confiance en soi. Pour vérifier que ces difficultés sont bien liées à une dyscalculie et pas à un problème d'intelligence globale, le logopède pourra demander au CPMS ou à un (neuro)psychologue de mesurer le QI de l'enfant.

Que faire face à un enfant qui « patauge » ainsi dans les apprentissages mathématiques ?

Je pense qu'en 2^e et 3^e maternelle, l'instituteur-trice peut proposer des jeux de stimulation

numérique, à des enfants qui n'atteignent pas les pré-acquis de base supposés. Sous la forme d'ateliers où ils apprennent à maîtriser la comptine numérique orale, à dissocier la dispersion des objets et l'accroissement de la quantité... À un élève de 4^e primaire qui ne comprend pas qu'un quart est plus petit qu'un demi (puisque 4 est plus grand que 2), on proposera d'expérimenter à partir de situations variées (figure, nombre, collection d'objets) pour que le concept soit compris. Pour apprendre le système en base dix, on peut utiliser du matériel manipulable, visible : par exemple des euros, des codes couleurs pour distinguer milliers, centaines, dizaines et unités... Et les positionner dans un tableau reprenant l'organisation spatiale comme dans le code arabe (avec les unités à droite, puis les dizaines plus à gauche, etc.).

Le travail en partenariat avec le logopède est important...

Très important pour que les élèves munis d'outils spécifiques puissent poursuivre des apprentissages, se donner des défis. Dans les classes primaires, l'enseignant peut autoriser des élèves dyscalculiques à utiliser en classe des outils utilisés par le logopède et qui auront montré leur efficacité. Par exemple, si un enfant comprend bien quelles opérations il devra utiliser pour résoudre un problème, mais « bloque » sur la mémorisation des tables de multiplication, pourquoi ne pas fixer une grille des tables sur son bureau ? Pour un autre, ce sera un aide-mémoire détaillé rappelant les étapes à suivre pour résoudre un problème (lecture de l'énoncé, soulignage de certains mots...). Comme on ne peut pas guérir la dyscalculie, je pense qu'il faut en tenir compte tout au long de la scolarité obligatoire. Notamment lors de la délibération de fin de secondaire pour un élève qui a choisi une orientation dans laquelle les mathématiques ne seront pas au cœur de la formation. ●

C. M.

POUR EN SAVOIR +

FAYOL M., *L'acquisition du nombre*, Paris, Presses universitaires de France, 25013, coll. « Que sais-je ? », n° 3941.

HABIB M., NOËL M.-P., GEORGE F., BRUN V., *Calcul et dyscalculies. Des modèles à la rééducation*, Paris, Masson, 2011.

HELAYEL J., CAUSSE-MERGUI I., *100 idées pour aider les élèves dyscalculiques*, Paris, Tom Pousse, 2011.

NOËL M.-P. (dir), *La dyscalculie. Trouble du développement numérique chez l'enfant*, Paris, édition Solal, 2006, coll. « Trouble du développement psychologique et des apprentissages ».

VAN HOUT A., MELJAC C., FISCHER J.-P., *Troubles du calcul et dyscalculies chez l'enfant*, Paris, Masson, 2005.

Jeux dangereux à l'école

Initier à la grammaire

Léa Lacroix (qui travaille dans l'enseignement spécialisé de type 4) et Audrey Michiels (logopède) ont publié *Voyage au pays de Grammaticalis* (éd. Je réussis). Objectif : comprendre la grammaire par une approche ludique.

Agrément des illustrations de Nicolas Fontaine, l'ouvrage se lit comme un récit d'initiation à travers un pays imaginaire où vivent les tribus de mots : déterminants, pronoms personnels, noms, adjectifs, verbes, adverbes, mots-liens. Des exercices visent à consolider les apprentissages et établir des liens entre les différentes notions. Ce livre s'adresse aux enfants, dès 8 ans, à leurs parents, aux enseignants et aux logopèdes. Les auteurs annoncent d'autres tomes.

Contre le créationnisme

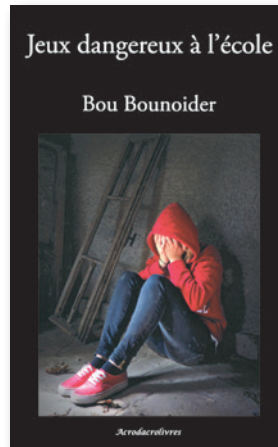
Stéphane Louryan, qui entre autres fonctions enseigne l'anatomie humaine et l'embryologie à l'ULB, publie *Les preuves embryologiques de l'évolution*, aux éditions de l'Académie royale de Belgique. Car l'embryologie fournit de nombreuses preuves à l'appui de l'évolution des espèces.

Pour l'auteur, la connaissance du mode d'action et de la répartition des gènes du développement permet de dégager des mécanismes expliquant les modifications des programmes de développement embryonnaire pouvant mener à des innovations évolutives. A conseiller aux enseignants confrontés au scepticisme de leurs élèves... En version ePub, pdf ou papier. bit.ly/2eh8EFr

Cela aurait pu être un essai. Bou Bounoïder a préféré en faire un roman. Policier. Et ça marche ! Enseignant « *après une enfance périlleuse* » et des études en éducation physique, l'auteur a imaginé une cellule « criminalité en milieu scolaire » dont l'enquête démarre après un incident troublant. Tim, jeune ado, admis à l'hôpital pour une légère commotion, est couvert de bleus. Maltraitance familiale ? Parents soupçonnés, effondrés, puis mis hors cause.

Les enquêteurs relisent alors une série d'accidents scolaires (et/ou prolongés à la maison) à la lueur de « jeux dangereux » : ronde ou cercle infernal, mort subite ou jeu du bouc émissaire, le jeu du foulard, le panier à salade, la loi du silence, le kidnapping, le pont massacreur, le jeu du jugement...

Au fil de leurs tribulations, la cellule découvre qu'à la faveur des réseaux sociaux, véritable monde invisible des adultes, des caïds ont planifié une opération « chaos sur la ville » au départ des écoles du coin !



Un roman parfois tiré par les cheveux (tant de moyens policiers contre la violence scolaire ! ?), qui ne gagnera pas le Goncourt, mais très documenté. S'il permet ne fût-ce qu'à un lecteur de débusquer un jeu dangereux derrière une innocente scène de cour de récré, Bou Bounoïder aura réussi son pari. On ajoutera que son roman peut se lire avec plaisir dès l'entrée en secondaire. ●

D. C.

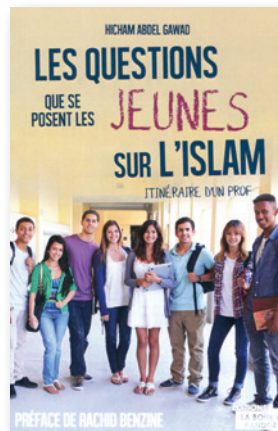
BOUNOÏDER B., *Jeux dangereux à l'école*, Acrodacrolivres, 2016. <https://acrodacrolivres.be/boubounoïder/>

Croire avec intelligence

Les infidèles vont-ils en enfer ?, « *Dieu dit dans le Coran qu'un homme peut battre sa femme. C'est vrai ?* » Ces propos d'élèves, Hicham Abdel Gawad les cite dans un livre-témoignage, *Les questions que se posent les jeunes sur l'islam* (éd. La boîte à Pandore).

Jeune professeur de religion islamique, diplômé en sciences des religions, l'auteur retrace son propre cheminement religieux puis son expérience des classes. Aux questions des élèves, il donne des réponses argumentées en s'efforçant d'amener ses élèves de 12 à 18 ans à la réflexion critique en resituant les écrits coraniques dans leur contexte historique et social.

Une démarche nécessaire, selon l'auteur pour qui le professeur de religion islamique rencontre un triple problème : décortiquer des théories complotistes, amener les élèves à reprendre confiance dans le monde adulte en ce qu'il a de solide, et répondre à des discours religieux concurrents. « *Sa mission est d'être l'une des bonnes rencontres qui marquent suffisamment la personne pour lui donner l'impulsion de croire avec intelligence* ». ●



C. M.

À PRENDRE OU À LAISSER

Le concours de textes organisé par la Maison de la Francité est évidemment ouvert aux élèves. Un dossier pédagogique aide les enseignants intéressés à mettre en place trois ateliers « prêts à l'emploi » au sein de leur classe. www.maisondelafrancite.be

Le Salon namurois des outils pédagogiques aura lieu les 16 et 17 mai 2017. Organisé par le Centre de ressources documentaires Réseau Anastasia de la Province de Namur, le Centre d'action interculturelle de la province Namur, Annoncer la Couleur en province de Namur et le Centre de promotion de la santé en province de Namur (CLPS), il vise à diffuser, partager et échanger autour des outils pédagogiques en matière d'interculturalité, de santé, de développement durable, de relations Nord-Sud, d'environnement, ... www.salondesoutils.jimdo.com

Le Prix belge de l'énergie et de l'environnement, dans la catégorie « Education Eco Award », est allé à un projet mené à l'école communale Sint-Joost-aan-Zee, de Saint-Josse, pour un projet axé sur l'eau. On peut déjà s'inscrire pour le Prix 2017 : www.eeward.be/fr/accueil (> Je m'inscris)

Eh dites donc est un concours d'écriture organisé par la Province de Luxembourg (via son Service du livre) à l'attention des classes de 4^e, 5^e et 6^e secondaire situées dans la province. Il s'agit d'écrire une nouvelle avec à la clé l'édition d'un recueil reprenant les nouvelles de qualité. www.servicedulivre.be (> Prix Eh dites donc).

Mobilité durable : des malles pédagogiques abordant les modes de transport, la sécurité routière, les impacts sur l'environnement et la santé, le paysage, l'aménagement du territoire... sont disponibles en prêt auprès du Réseau Idée, à Bruxelles ou à Namur. www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques/malles

Le Cyber Security Challenge Belgium est une compétition s'adressant aux étudiants du supérieur terminant leur parcours académique, qui sont confrontés à des situations proches de cas réels, concoctées par des experts en cyber sécurité. www.cybersecuritychallenge.be

Sourions, la vie est belle ! est le thème du concours organisé par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'attention des classes de 3^e et de 4^e secondaire. Il les invite à réaliser un ensemble de cinq photos en noir et blanc sur ce thème. bit.ly/2dp8VsT

Manouvellemaison.planbelgique.be, lancé par l'ONG Plan Belgique permet à l'internaute de se mettre dans la peau d'un enfant réfugié, de parcourir le camp et d'y appréhender les conditions de vie. La visite virtuelle du camp a été conçue avec l'appui d'élèves et d'enseignants afin d'être adaptée aux jeunes de 10 à 15 ans.

Le Réseau Idée a publié le répertoire gratuit des formations en éducation à l'environnement 2016-2017. www.reseau-idee.be/formations

La campagne Classes du monde d'Unicef Belgique s'adresse aux élèves des 2^e et 3^e degrés du fondamental. Le dossier pédagogique est axé sur les droits des enfants frappés par la crise des migrations. www.unicef.be/classedumonde

Le concours À Films Ouverts 2017 invite à réaliser des vidéos sur la question de la tolérance, du vivre-ensemble, du dialogue interculturel, de la lutte contre les préjugés... Les détails sur www.afilmsouverts.be.

Bla Bla Bla est une exposition sur la communication mise sur pied par le Centre de culture scientifique de l'ULB, la Maison de la Science de l'ULg, et l'EuroSpace Center À voir jusqu'au 7 mai au Campus de Parentville (227 rue de Villers à Charleroi). <http://expo-blablaba.be>

La Semaine de l'argent est organisée par Wikipin.be (le programme d'éducation financière de la FSMA, autorité belge des services et marchés financiers). Sa 2^e édition aura lieu du 27 mars au 2 avril. www.lasemainedelargent.be

Le 13^e concours des jeunes critiques, organisé par Cinergie, s'adresse aux 17-25 ans, qui doivent envoyer un texte sur *La Fille inconnue*, des frères Dardenne, pour le 15 février. www.cinergie.be/concours

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse

Magazine *PROF* - Local 3G9
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33
Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau, Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF)
Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Philippe Delfosse, Alain Faure, Eric Frère, Lise-Anne Hanse, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Gérard Legrand, Anne-Sophie Lenoir, Jean-Michel Motte et Willy Wastiau.

Vie privée

Afin d'envoyer le magazine *PROF* à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable

Jean-Pierre Hubin,
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Impression

Roularta Printing S.A.

Tirage

120 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche 54

5000 NAMUR

Tél : 0800 / 19 199

courrier@mediateurcfwb.be

À nos lecteurs

Vous désirez la version électronique du magazine ? Envoyez un courriel à prof@cfwb.be avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires de la version imprimée. Certains hyperliens sont raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ils ont été vérifiés le 22 novembre.

Errata

Dans notre édition de septembre, nous écrivions en page 5, à propos des enseignants désireux de donner le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, que les non nommés définitifs en juin 2016 devraient avoir en 2020 un titre pédagogique et le certificat en didactique de ce cours. En réalité, ces conditions (en plus d'autres), concerneront tous les candidats. Ce certificat ne sera pas exigé lorsque la formation initiale du candidat couvre les compétences nécessaires. Nos excuses pour cette erreur, corrigée dans notre version en ligne.

Et en page 16, à propos des Rencontres pour faire apprendre, le titre exact de l'exposé de Marie Peltier (18 février) est Le complotisme, une idéologie de l'oppression.

À PRENDRE OU À LAISSER

La Bibliothèque royale de Belgique propose divers ateliers aux écoles : *Making the news*, initiation à la recherche documentaire, linogravure, le manuscrit... www.kbr.be/fr/tags/atelier (educ@kbr.be ou 02 / 519 53 11).

www.123clac.be est un outil développé par Média Animation ASBL, en collaboration avec le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias, et destiné aux 3-6 ans.

Consommateurs d'énergie responsables : c'est le thème d'un concours européen destiné aux 12-18 ans. Collaboration et échange avec une école partenaire, co-création d'une boîte à outils en ligne de la consommation énergétique... bit.ly/2dNO1IA

Tout s'accélère : ce documentaire a été réalisé à partir d'un parcours pédagogique sur l'accélération du rythme de vie. Commande du DVD (bientôt au catalogue de Pointculture) et dossier pédagogique téléchargeable via toutsaccelere.com.

La plateforme Apprentis Citoyens propose aux classes de 5^e et 6^e du secondaire de rencontrer des jeunes engagés dans les six principaux partis démocratiques. www.apprentis-citoyens.be

Le Musée belge de la Franc-Maçonnerie veut faire connaître la franc-maçonnerie européenne par une approche historique et thématique. Il a développé une visite spéciale interactive destinée aux jeunes du 3^e degré du secondaire. bit.ly/2fdoDdB

Responsible Young Gamers, ensemble de conseils, d'ateliers, de textes, de liens, de jeux et de vidéos permettant de créer un projet pédagogique autour des jeux vidéo, a été créé par la For'J, Fédération de maisons de jeunes et Organisation de Jeunesse. www.forj.be

Iles de paix dispose de ressources pédagogiques en citoyenneté, dont *Théorie économique et problèmes du monde*, disponible en ligne et en version papier. www.ilesdepaix.be (> ressources pédagogiques)

ATD Quart Monde Jeunesse organise des animations dans les écoles pour amener les enfants à prendre conscience de leur pouvoir d'agir au quotidien face à l'exclusion. www.jeunesse-quartmonde.be

Le CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie) a publié *L'engagement de jeunes Belges dans des groupes djihadistes combattants*, brochure traitant du conflit syrien et de la radicalisation des jeunes. bit.ly/2eFucic

Ose le vert, recrée ta cour : 471 écoles fondamentales de Wallonie ont répondu à l'appel à projets lancé dans le cadre du Réseau Wallonie Nature, si bien que 140 écoles (au lieu de 75) recevront entre 500 et 4 000 € pour réaliser leurs projets. Lau-réats via www.oselevert.be

L'Assemblée des jeunes Wallons pour l'environnement permet à des classes de 4^e, 5^e ou 6^e secondaire de Wallonie d'être accompagnées par GoodPlanet Belgium durant toute l'année, avec en point d'orgue une véritable séance plénière au Parlement wallon pour faire entendre les idées des élèves. www.assemblee-desjeunes.be

Se connaître pour s'orienter est un cahier pratico-pratique publié par le Centre d'information et d'orientation (CIO) de l'UCL. www.uclouvain.be/cio-publications

#écosoc est la nouvelle collection créée par les éditions De Boeck pour le cours de formation économique et sociale du 3^e degré qualifiant. Ses six volumes correspondent aux six unités d'acquis d'apprentissage du référentiel.

Les maternelles au musée, c'est possible ! En tout cas, au Musée de Mariemont, qui a développé des activités spécifiques. Info : 064/ 27 37 84 ou sp@musee-mariemont.be. www.musee-mariemont.be

Prebs.info, créé par onze associations, se décrit comme le **Portail de Références pour l'Enfant à Besoins Spécifiques**. Objectif : rassembler les ressources francophones. prebs.info

Un coin nature avec des jeunes ? compile des expériences de groupes accompagnés par l'ASBL Goodplanet. Téléchargeable via www.canalnature.be/guidepratique (version imprimée via Joelle.Burton@spw.wallonie.be, 081 / 33 51 80).

La cellule Sciences adventure, hébergée au Cefochim (centre de compétence dans les secteurs de la chimie et des sciences de la vie), propose des ateliers, activités, formations et ressources pédagogiques. www.sciencesadventure.be

Approviser le TDA/H à l'adolescence, brochure de TDA/H Belge, comprend des principes généraux et des trucs et astuces pour aider un jeune souffrant de ce trouble. www.tdah.be (> aide-soutien > brochures)

A Life Journey, application pour iPhone ou iPad, aborde les notions de démographie à partir des documents de l'exposition *How to get to 100 – and enjoy it*. population-europe.eu/how-get-100 (en anglais).

Last minute in Erevan, spectacle de l'ASBL Smoners, met en scène des contes populaires d'Arménie. Il est destiné aux 10 ans et plus. Contact : caroline_safarian@hotmail.com (0476 / 69 39 34).

Les Athus-Vus, groupe musical formé par trois instituteurs, ont sorti un deuxième CD, axé comme le premier sur des textes en souvenir des soldats tués lors des deux guerres mondiales. patricknoel444.wix.com/athusvus

Exposition SABENA à l'Atomium

L'Atomium présente jusqu'en septembre 2017 l'exposition SABENA, voyager glamour, qui propose sur trois niveaux un plongeon dans l'univers de la Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne. Sans nostalgie ni parti pris, l'exposition parcourt l'histoire de la compagnie, de sa fondation en 1923 à sa disparition en 2001.



© Curatele Sabena / © kmkg-mrah

La présence d'objets originaux (maquettes d'appareil, uniformes, affiches, photos et vidéos d'archives, gadgets et autres souvenirs) provenant de

collections privées ou publiques illustrent les 78 ans d'exploitation de ce fleuron de l'aviation commerciale.

Une attention particulière est également portée à ceux et celles qui ont été les acteurs de premier plan de cette extraordinaire aventure et qui s'appelaient eux-mêmes les Sabéniens, témoignant ainsi leur attachement à la compagnie.

La scénographie reproduit tour à tour le comptoir d'enregistrement, l'accueil à bord, la vie en vol avec sa débauche de services et de confort qui faisaient de cette expérience un moment tout à fait exclusif réservé à l'élite.

Entrée à prix réduit avec Carte PROF.

► www.carteprof.be/news_view.php?ne_id=1471

Just in Time aide à faire danser

-
-
-
-

Site pédagogique interactif créé par les Jeunesses musicales du Brabant wallon, *Just in Time* (www.justintime.network) permet de créer en toute simplicité un spectacle de danse avec des enfants et des jeunes. Il a été conçu principalement pour les enseignants, animateurs et éducateurs qui ne sont pas danseurs professionnels mais pratiquent la danse avec des enfants ou jeunes à partir de 6 ans.

Moyennant un abonnement annuel, on a accès à une base de données de pas de danse classés par catégories (mouvements centrés sur les bras, les jambes, les combos, déplacements dans l'espace, mouvements au sol ou avec accessoire) et selon trois niveaux de difficulté.



Le site permet de créer une ligne du temps enregistrant tous les mouvements que l'on souhaite garder en mémoire et qui

constitueront la chorégraphie. Vidéo de présentation www.youtube.com/watch?v=aOPM0Fos9Ek

Remise de 20 % avec Carte PROF. Et à partir du 14 décembre, dix abonnements offerts ! Dans les deux cas, suivez le lien ci-dessous, rubrique « Avantages ».

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6267

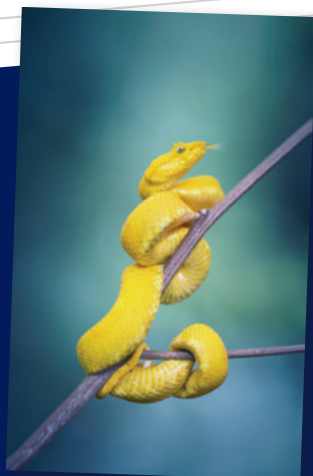
Imagine Demain le monde

Depuis 1996, le magazine *Imagine Demain le monde* se veut la référence belge en « slow press », traitant en toute indépendance (et souvent à contre-courant du discours standardisé de la presse classique) des sujets en lien avec l'écologie, les questions de société ou encore des rapports nord-sud. Le magazine propose des solutions alternatives positives aux grands sujets de société, dans les domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'économie, l'énergie, ... Non-conformiste, il répond à une série de préoccupations de citoyens à la fois désenchantés, désireux de changements et soucieux des générations futures. Il joue véritablement le rôle de « lanceur d'avenir ». Totalement indépendant – *Imagine Demain le monde* n'appartient à aucun groupe de presse et/ou parti politique – et réalisé par une équipe motivée, il présente une maquette bien conçue, un format pratique et des photographies de qualité. Des atouts faisant de ce bimestriel d'une centaine de pages un magazine très agréable à lire.



Avec Carte PROF, réduction de 10 % sur l'abonnement annuel. Et vingt exemplaires du numéro spécial 20^e anniversaire sont offerts. Suivez le lien, rubrique « Avantages », à partir du 12 décembre.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5480



Attention Poison !

Qu'ont en commun les serpents, lézards, araignées, grenouilles, crapauds et autres animaux présentés jusqu'au 3 septembre 2017 au Muséum des Sciences naturelles ? Ils sont tous venimeux, d'où le titre de l'exposition, *Poison*.

Quelque cent animaux vivent dans 24 terrariums et l'exposition propose aussi de découvrir le travail de leur soigneur. Sa tâche ? Les soigner, les nourrir, développer des programmes de reproduction... Du mardi au samedi matin, il évoluera dans son local, au sein même de l'expo, derrière une baie vitrée sécurisée, afin que le public puisse, avec un peu de chance, observer son travail.

Le venin de ces animaux tue, immobilise ou provoque de la douleur. C'est une arme puissante avec laquelle ils attrapent des proies ou se protègent. Mais le produire demande de l'énergie, ce qui le rend précieux... Les couleurs vives du crapaud sonneur oriental, la posture d'intimidation du cobra, les cliquetis menaçants du serpent à sonnette vous fascineront certainement, mais connaissez-vous leur utilité ? Ils avertissent les prédateurs éventuels du danger à trop s'approcher !

Certains transmettent leur poison par morsure, par piqure ou par contact dermique. Parmi ceux qui mordent, un crotale, une vipère heurtante, un varan, une mygale ou une scolopendre. Parmi ceux qui piquent, un scorpion et des punaises assassines. Et parmi ceux dont la peau est couverte d'une substance toxique, des grenouilles aux couleurs vives d'Amérique du Sud et d'Asie, ainsi qu'un triton oriental.

Avec Carte PROF, entrée gratuite au Muséum.

► www.carteprof.be/news_view.php?ne_id=1424

Sculptures de Picasso

Nous connaissons tous le peintre Picasso, mais il a également réalisé de nombreuses sculptures. L'exposition *Picasso, sculptures*, à BOZAR (Bruxelles) en présente quatre-vingts, jusqu'au 5 mars 2017. Entrée à prix réduit avec Carte PROF. Après le MoMA à New York et le Musée national Picasso à Paris, BOZAR présente pour la première fois en Belgique une rétrospective des sculptures de l'artiste.

Suivant un parcours chronologique et thématique pensé en collaboration avec le Musée national Picasso-Paris, les œuvres dialoguent avec une vingtaine de ses toiles, une quinzaine de céramiques et des objets d'art de cultures non-européennes issus de sa collection personnelle. *Picasso, sculptures* dévoile un Picasso sculpteur inventeur des formes parmi les plus radicales de la sculpture moderne.

BOZAR et Carte PROF vous offrent six entrées gratuites : pour en recevoir une, suivez le lien ci-dessous, rubrique « Avantages », à partir du 19 décembre.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=4258

